

Projet Alimentaire Territorial du Pays Viganais

Plan d'action 2026 – 2030

Par la Communauté de communes du Pays Viganais et ses partenaires
Septembre 2025



SOMMAIRE

AXE 1 : ACCOMPAGNER LE MAINTIEN ET L'ESSOR DES AGRICULTURES DU TERRITOIRE

- 1.1 Mobiliser des terres pour les activités agricoles
- 1.2 Faire le lien entre l'offre et la demande foncière
- 1.3 Protéger le foncier agricole
- 1.4 Faciliter la transmission des fermes
- 1.5 Former aux métiers de l'agriculture pour créer de la vocation agricole
- 1.6 Améliorer la résilience des fermes face au changement climatique

AXE 2 : SOUTENIR LA STRUCTURATION DE FILIÈRES TERRITORIALES DURABLES ET DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

- 2.1 Consolider les outils de transformations existants
- 2.2 Valoriser les matières premières locales
- 2.3 Développer les circuits d'approvisionnement de proximité

AXE 3 : RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DU LOCAL

- 3.1 Atteindre les objectifs de la Loi Egalim
- 3.2 Faire des cantines des lieux d'éducation à l'alimentation et au goût
- 3.3 Lutter contre le gaspillage alimentaire

AXE 4 : AMÉLIORER L'ACCÈS POUR TOUTES ET TOUS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, DE PROXIMITÉ ET DURABLE

- 4.1 Développer son pouvoir d'agir en matière d'alimentation
- 4.2 Promouvoir la solidarité dans l'approvisionnement de proximité
- 4.3 Monter en compétences sur les questions d'accessibilité alimentaire

AXE 5 : RAPPROCHER LES POPULATIONS DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE LEUR TERRITOIRE

- 5.1 Inclure l'agriculture et l'alimentation dans les programmes d'éducation
- 5.2 Aller à la rencontre des publics pour sensibiliser
- 5.3 Permettre aux acteur.rices du système alimentaire de se rencontrer

AXE 1

Accompagner le maintien et l'essor des agricultures du territoire

Le Pays Viganais est une zone rurale, sur laquelle l'agriculture joue un rôle clef pour dynamiser le territoire. Elle assure différentes fonctions essentielles : entretien des milieux et des paysages, gestion des risques, préservation des ressources et de la biodiversité, développement économique et alimentation des populations.

Pour qu'elle puisse perdurer, il est primordial de maintenir les exploitations en place et d'encourager l'activité agricole.

En ce sens, un véritable travail doit être mené sur le foncier, autour duquel les enjeux sont prégnants. Il est nécessaire de le repérer, de le rendre disponible et de le protéger, afin de faciliter les installations et de conforter l'assise des fermes existantes.

Il existe également un enjeu fort concernant le renouvellement des générations. 70% des agriculteur.rices ont entre 40 et 64 ans, dont 27% ont plus de 55 ans (INSEE, 2025). La transmission des exploitations et la création de vocation agricole sont en ce sens, des sujets importants.

Finalement, le Pays Viganais n'échappe pas aux impacts de plus en plus marqués et intenses du changement climatique. Le PAT souhaite donc soutenir le secteur agricole dans son anticipation et ses adaptations face au changement climatique.

En lien avec ces enjeux, les objectifs suivants ont été déclinés :

- 1.1 Mobiliser des terres pour les activités agricoles
- 1.2 Faire le lien entre l'offre et la demande foncière
- 1.3 Protéger le foncier agricole
- 1.4 Faciliter la transmission des fermes
- 1.5 Former aux métiers de l'agriculture pour créer de la vocation agricole
- 1.6 Améliorer la résilience des fermes face au changement climatique

Objectif 1.1 : Mobiliser des terres pour les activités agricoles

Fiche action n°1

Sensibiliser les propriétaires de terres agricoles

Contexte

Existence de terres avec potentiel agricoles non-exploitées appartenant à des propriétaires vivant sur ou en dehors du territoire. Forte rétention foncière et spéculation en lien avec l'urbanisation des terrains. Méconnaissance des dispositifs de mise à disposition du foncier pour l'agriculture et du potentiel agricole des terrains. Appréhension des propriétaires vis-à-vis de certains projets agricoles. Besoins formulés autour de l'accès au foncier par :

- Les agriculteur.rices en place pour de la confortation foncière ;
- Les porteur.euses de projet : souvent non-issus du monde agricole, avec des maturités de projets variables et confronté.es aux difficultés à l'installation (foncier, investissements, logement).

Sous-objectifs : encourager la mise à disposition de terres agricoles inexploitées ; sensibiliser aux enjeux agricoles ; créer un dialogue entre les porteur.euses de projet/agriculteur.rices et les propriétaires

Démarche

- Repérer et recenser les terres agricoles pouvant intéresser les porteur.euses de projet ou conforter les agriculteur.rices installé.es ;
- Sensibiliser les propriétaires aux réalités de la remise en état de parcelles pour qu'elles soient exploitables et productives : coût, durée, temps de travail, main d'œuvre, etc. ;
- Renseigner les propriétaires sur la possibilité (ou non) de construire sur leurs terrains, en lien avec le code de l'urbanisme et les documents stratégiques d'aménagement du territoire ;
- Informer les propriétaires de l'intérêt d'une activité agricole sur leurs terres (OLD, entretien) ;
- Porter à la connaissance des propriétaires les dispositifs de mise à disposition des terres ;
- Créer et animer des supports d'informations variés : flyers, réunions publiques, médiation/animation foncière ;
- Diffuser des modèles de contractualisation « type » : baux, BRE, commodat, convention, etc. ;
- Accompagner la rédaction de documents contractuels sécurisants.

Partenaires : communes, propriétaires, SAFER, Terres de Liens, Terracoopa, agriculteur.rices

Evaluation : nombre et type d'actions de sensibilisation ; nombre de propriétaires sensibilisés ; surfaces mises à disposition

Livrables

Tableau de suivi des indicateurs

Supports de sensibilisation et documents « types » de mise à disposition du foncier

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget Dispositif Coopération Territoriale (Région) + à l'étude

Coordination/animation : chargée de mission foncier

Calendrier : démarche annuelle continue

Points de vigilance : réticences des propriétaires en lien avec la spéculation foncière ; processus long

Objectif 1.1 : Mobiliser des terres pour les activités agricoles

Fiche action n°2

Accompagner les communes à la procédure des biens vacants et sans maîtres

Contexte

Existence de terrains vacants avec potentiel agricole sur le territoire. Méconnaissance des dispositifs de récupération et de mise à disposition du foncier agricole. Besoins formulés autour de l'accès au foncier par :

- Les agriculteur.rices en place pour de la confortation foncière ;
- Les porteur.euses de projet : souvent non-issus du monde agricole, avec des maturités de projets variables et confronté.es aux difficultés à l'installation (foncier, investissements, logement).

Appréhension des propriétaires vis-à-vis de certains projets agricoles.

Sous-objectifs : mobiliser et valoriser le foncier agricole inexploité ; accompagner les communes dans la maîtrise foncière

Démarche

- Prendre contact avec les communes pour leur présenter et leur expliquer la démarche des biens vacants et sans maître ;
- Rechercher les biens présumés sans maîtres et réaliser une cartographie ;
- Etablir la vacance des biens par une enquête préalable : vérification de la cartographie par personnes ressources, envoi de courriers, récupération des actes de naissance, etc. ;
- Mettre en œuvre de la procédure d'acquisition : rédaction et publication d'un arrêté pour une durée donnée, délibération de la collectivité concernée puis nouvel arrêté pour incorporation des biens au domaine communal.

Partenaires : communes, élu.es et autres personnes ressources sur le territoire

Evaluation : nombre de communes accompagnées

Livrables

Cartes

Documents administratifs (arrêtés, délibérations, etc.)

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget Dispositif Coopération Territoriale (Région) + à l'étude

Coordination/animation : chargée de mission foncier

Calendrier : 2 à 3 communes chaque année

Points de vigilance : procédure longue et chronophage

Objectif 1.1 : Mobiliser des terres pour les activités agricoles

Fiche action n°3

Animer un réseau local pour la veille foncière sur le territoire

Contexte

Enjeux prégnants autour du foncier sur le territoire : rétention, spéculation et pression foncière, nécessitant de protéger l'usage des terres agricoles et de sensibiliser les élu.es et propriétaires à ces enjeux (méconnaissance des dispositifs, appréhension/réticence, etc.). Existence d'un *pool* foncier avec un fort potentiel agronomique sur le territoire et de plusieurs documents stratégiques d'aménagement du territoire finalisés ou en cours d'élaboration (SCoT, PLUi). Besoins d'accès au foncier formulés par les agriculteur.rices/porteur.euses de projet. Stratégie foncière co-construite durant la 1^{ère} phase du PAT et mise en place d'un groupe de travail sur le foncier.

Sous-objectifs : piloter et adapter la stratégie foncière de la collectivité ; sensibiliser les citoyen.nes et élu.es aux enjeux fonciers et agricoles territoriaux ;

Démarche

- Porter à la connaissance du réseau les actions/avancées sur la thématique foncière ;
- Recueillir les informations/envies/besoins en matière de foncier sur le territoire ;
- Organiser les séances, préparer les supports et animer les réunions ;
- S'appuyer sur les membres du réseau pour relayer les informations importantes dans les différentes communes du territoire ;
- Co-construire et mettre en œuvre les actions : diagnostics de parcelles, rédaction d'appels à candidatures, réponses aux appels à projet, réunions publiques, flyers, identification de terres, relevé de terrains, etc. ;
- Créer du lien avec les acteurs du secteur agricole du territoire.

Partenaires : citoyen.nes, élu.es, SAFER, Chambre d'agriculture, ADDEARG, Terre de Liens, Terracoopa, CIVAM, PETR Causses et Cévennes, CoDev

Evaluation : nombre de séances ; nombre et type de participant.es

Livrables

CR et supports des séances de travail

Listes d'émargement

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget Dispositif Coopération Territoriale (Région) + à l'étude

Coordination/animation : chargée de mission foncier

Calendrier : 3 à 5 séances de travail chaque année

Points de vigilance : mailler l'ensemble du territoire

Fiche action n°4

Accompagner les porteur.euses de projet dans leur recherche de terrains

Contexte

Existence d'un *pool* foncier avec un fort potentiel agricole, en partie cartographié. Disponibilité de ces terres faible et très variable en raison de la spéculation foncière, de l'appréhension des propriétaires, de la méconnaissance des dispositifs de mise à disposition, de la longueur des démarches administratives ou de l'état des parcelles (friches, etc.). Plusieurs initiatives en cours pour rendre disponible le foncier disponible (BVSM, sensibilisation, etc.) Besoins formulés par :

- Les agriculteur.rices en place pour de la confortation foncière ;
- Les porteur.euses de projet : souvent non-issus du monde agricole, avec des maturités de projets variables et confronté.es aux difficultés à l'installation (foncier, investissements, logement).

Sous-objectifs : créer un dialogue entre les propriétaires et les porteur.euses de projet/agriculteur.rices ; mobiliser le foncier agricole inexploité ; conforter l'assise foncière des fermes en place ; faciliter les installations

Démarche

- Accueillir les porteur.euses de projet et caractériser leurs projets et les besoins afférents pour mettre en place et/ou développer leur activité ;
- Repérer et recenser les terres agricoles pouvant intéresser les porteur.euses de projet ou conforter les agriculteur.rices installé.es ;
- Identifier les propriétaires des terrains ;
- Répertoire dans un fichier les offres et demandes précises ;
- Proposer un appui au diagnostic de parcelles ;
- Mettre en contact les propriétaires et porteur.euses de projet/installé.es ;
- Proposer une médiation foncière pour faciliter les mises à disposition et appuyer la légitimité des projets agricoles présentés ;
- Orienter les porteur.euses de projet vers les organismes d'accompagnement du secteur agricole du territoire, faire le lien avec l'ETA et le test d'activité proposé par Terracoopa (Cf. Fiche action n°6)
- Proposer un appui à la rédaction d'appels à candidatures.

Partenaires : SAFER, Chambre d'Agriculture du Gard, ADDEARG, CIVAM, Terres de Liens, Terracoopa, propriétaires et communes, agriculteur.rices

Evaluation : nombre de porteur.euses de projet/agriculteur.rices accompagné.es

Livrables

Fichier répertoire de l'offre et de la demande

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget Dispositif Coopération Territoriale (Région) + à l'étude

Coordination : chargée de mission foncier

Calendrier : démarche continue annuelle

Points de vigilance : réticence/appréhension des propriétaires ; maturité des projets

Objectif 1.2 : Faire le lien entre l'offre et la demande foncière

Fiche action n°5

Créer une activité agricole sur les terres intercommunales

Contexte

Difficultés à l'installation sur le territoire : accès au foncier, investissements, accès à l'eau, etc. Porteur.euses de projet souvent non-issu.es du monde agricole → difficultés d'installation importantes Existence de débouchés pour des produits locaux, forte demande en fruits et légumes (notamment de la restauration collective) + offre locale disponible sur le territoire déjà écoulee par d'autres circuits

Sous-objectifs : faciliter et sécuriser une installation maraichère qui permette d'approvisionner la restauration collective ; augmenter l'offre locale ; développer les circuits-courts

Démarche

- Assurer la qualité des terres : étude pédologique ;
- Fournir un accès à l'eau : étude pour réalisation d'un forage et création si possible ;
- Faciliter l'accès au logement en fléchant une partie constructible sur le terrain dans le PLUi ;
- Recruter un.e/des candidat.e.s : rédaction et diffusion d'un AAC et étude des profils ;
- Sécuriser le foncier : définir les modalités de mise à disposition de la terre pour assurer la pérennité de l'activité ;
- Accompagner le/la porteur.euse de projet dans la définition de son modèle économique : mise en lien avec les structures spécialisées ;
- Appuyer la prospection de débouchés rémunérateurs en circuit-courts : mise en réseau avec la restauration collective et autres distributeurs, appui à la contractualisation, etc.

Partenaires : Chambre d'Agriculture du Gard, ADDEARG, CIVAM, Terracoopa, SAFER, Terres de Liens, restaurants collectifs et autres acteurs de la distribution alimentaire

Evaluation : Création d'une infrastructure pour accès à l'eau ; nombre de candidatures ; installation d'un.e porteur.euse de projet ; nombre de partenariats avec l'aval ; volumes livrés aux structures locales et/ou nombre de livraison réalisées

Livrables

Etude pédologique, du forage, zonage validé dans le PLUi
AAC et fiche(s) profil(s) du/de la ou des candidat.es recruté.e.s
Etude caractérisant les débouchés potentiels
Document de mise à disposition du foncier

Conditions de mises en œuvre

Financements : fonds propres CCPV + budget AAC SNANC + à l'étude pour investissements
Coordination : chargée de mission PAT

Calendrier

2026 : solutionner l'accès à l'eau
2026 – 2027 : rédaction et publication AAC ; rencontre et sélection d'un/des porteur.euses de projet
A partir de 2027 : accompagnement à l'installation

Points de vigilance : processus peut être long en raison des démarches administratives (forage, foncier, etc.) ; potentielles difficultés de recrutement car il faut que la vision du projet soit partagée par le/la ou les candidat.es

Fiche action n°6

Développer un Espace-test agricole en archipel sur le territoire

Contexte

Existence d'un *pool* foncier avec un fort potentiel agricole, en partie cartographié. Disponibilité de ces terres faible et très variable en raison de la spéculation foncière, de l'appréhension des propriétaires, de la méconnaissance des dispositifs de mise à disposition, de la longueur des démarches administratives ou de l'état des parcelles (friches, etc.). Plusieurs initiatives en cours pour rendre disponible le foncier (BVSM, sensibilisation, etc.) et certaines parcelles disponibles (2 ha de terres intercommunales adaptées au maraîchage). Besoins formulés autour de l'accès au foncier par les porteur.euses de projet souvent non-issus du monde agricole, avec des maturités de projets variables et confronté.es aux difficultés à l'installation. Terracoopa présent sur le territoire : accompagne les tests d'activités agricoles en vue d'installations. Opportunité de développer un ETA en archipel avec des parcelles exploitables et dispersées sur le territoire, sur lesquelles les porteur.euses de projet se testeraient et pourraient s'installer par la suite.

Sous-objectifs : permettre aux porteur.euses de projet de tester leur activité pour développer des modèles viables, pérennes et adaptés au territoire ; mobiliser le foncier agricole inexploité ; mettre en lien les propriétaires et porteur.euses de projet

Démarche

- Identifier les parcelles d'intérêt en fonction des besoins des porteur.euses de projet (type d'activité envisagée) en lien avec Terracoopa ;
- Caractériser l'état des parcelles et chiffrer le coût de remise en état ;
- Identifier les propriétaires, les contacter et les mettre en lien avec Terracoopa pour leur présenter la démarche du test d'activité agricole, sensibiliser aux enjeux de l'installation ;
- Accompagner les propriétaires dans la mise à disposition sécurisée du foncier (baux, etc.) ;
- Rédiger et diffuser des appels à candidatures pour les parcelles ciblées ;
- Accompagner le test d'activité agricole et la transmission des baux si installation prévue.

Partenaires : Terracoopa, propriétaires et communes, porteur.euses de projet

Evaluation : nombre de porteur.euses de projet accompagné.es ; nombre d'installations et/ou surfaces exploitées ; types d'activités testées ; nombre de propriétaires sensibilisés

Livrables

AAC et fiche(s) profil(s) des candidat.es et document de présentation des projets

Document de mise à disposition du foncier (bail, commodat, etc.)

Tableau de suivi des indicateurs

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude pour investissements (LEADER ou autres)

Coordination/suivi : chargée de mission PAT

Calendrier :

2026 - 2027 : structuration du projet avec Terracoopa ; recherche de foncier

A partir de 2027 : réalisation des aménagements si besoin et démarrage des test d'activités

Points de vigilance : financement de la remise en état des parcelles ; réticences des propriétaires

Objectif 1.3 : Protéger le foncier agricole

Fiche action n°7

Intégrer les enjeux agricoles dans les documents d'aménagement stratégiques du territoire

Contexte

Plusieurs documents stratégiques d'aménagement du territoire finalisés ou en cours d'élaboration (SCoT, PLUi, etc.). Enjeux prégnants autour du foncier sur le territoire : rétention, spéculation et pression foncière, nécessitant de protéger l'usage des terres agricoles. Existence d'un *pool* foncier avec un fort potentiel agronomique sur le territoire. Besoins d'accès au foncier formulés par les agriculteur.rices/porteur.euses de projet. Petites exploitations en place parfois fragiles (statut précaire de cõtisant.es solidaires, etc.). Offre alimentaire locale limitée par rapport aux besoins de l'aval.

Sous-objectifs : prendre en compte les enjeux agricoles dans les politiques territoriales sur le long terme

Démarche

- Protéger les terres à fort potentiel agronomique identifiées en fléchant leur usage agricole dans le PLUi (zonage, etc.) ;
- Participer aux temps d'échanges et aux séances de travail en lien avec le PLUi pour faire remonter les enjeux et besoins en matière d'agriculture ;
- Co-construire et rédiger des documents stratégiques complémentaires à ceux qui existent pour renforcer la protection des terres agricoles : Orientation d'Aménagement et de Programmation interface habitat-forêt-agriculture (OAP) ;
- Sensibiliser les élu.es à l'importance des enjeux fonciers du territoire : temps d'échanges, voyages d'études, participation à des forums fonciers alentours.

Partenaires : communes, service urbanisme, élu.es, bureau d'étude Bonnet, PETER Causses et Cévennes, Communes Forestières

Evaluation : zonage effectif dans le PLUi, formalisation de l'OAP

Livrables

Documents du PLUi

Autres documents stratégiques (OAP, etc.)

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget Dispositif Coopération Territoriale (Région) + à l'étude

Coordination/suivi : chargée de mission foncier

Calendrier : 2026-2027

Points de vigilance : procédures administratives peuvent être longues pour la validation des documents

Fiche action n°8

Accompagner la transmission des outils de production

Contexte

Thématique de la transmission complexe et sensible. Diversité des visions divergentes du métier d'agriculteur.rice (organisation du temps de travail, installation en collectif, etc.). Majorité des porteur.euses de projet non-issu.es du monde agricole, dont les projets peuvent susciter de l'appréhension. Méconnaissance des dispositifs d'accompagnement à la transmission, appréhension à y prendre part. Modèles de reprise en collectif encore peu répandu hors-cadre familial. Freins financiers pour la transmission de gros outils (élevages sur le Causse, outils de transformation). Difficultés à recenser les cessions d'activité sur le territoire.

Sous-objectifs : pérenniser les activités agricoles existantes et soutenir l'émergence de nouvelles ; viabiliser les outils de proximité

Démarche

- Recenser régulièrement les cessions d'activités agricoles et agroalimentaires en s'appuyant sur le réseau de partenaires locaux (réseau de veille/mini-observatoire) ;
- Accompagner les cédant.es dans la rédaction d'offres, en lien avec les structures qualifiées pour l'accompagnement ;
- Communiquer et relayer largement les offres de transmission (sous réserve de d'accord préalable des gérant.es) ;
- Organiser des temps d'échanges avec des retours d'expériences (café transmission, forum, buffet paysan) pour faciliter la rencontre de potentiel.les repreneur.euses ;
- Créer des supports pour sensibiliser et communiquer sur les dispositifs de transmission (plaquette, etc.).

Partenaires : ADDEARG, CIVAM, Terracoopa, Chambre d'Agriculture du Gard, SAFER, Terre de Liens, communes, agriculteur.rices, gérant.es d'ateliers de transformation

Evaluation : nombre d'outils transmis ; nombre d'offres rédigées ; nombre de cédant.es accompagné.es ; nombre de temps d'échanges organisés

Livrables

Tableau de suivi des cessions et offres de transmission

Bilan des temps d'échanges

Supports de communication

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget Dispositif Coopération Territoriale (Région) + à l'étude

Coordination/suivi : chargée de mission foncier

Calendrier : démarche continue + événements annuels autour de la thématique

Points de vigilance : complexité de la thématique ; régularité de l'actualisation des cessions ; relai d'offres « privées » par un organisme public

Fiche action n°9

Forum de la formation et de l'installation agricole

Contexte

En lien avec la formation et l'installation agricole sur le territoire :

- Difficultés à remplir les modules de formations de certains organismes sur le territoire ;
- Méconnaissance des dispositifs (manque de communication et de liens) ;
- Besoins en formation complexes à recenser et doivent être régulièrement actualiser ;

Sous-objectifs : faire connaître les métiers de l'agriculture ainsi que les dispositifs de formations et d'installation ; mettre en lien les porteur.euses de projet et les structures d'accompagnement ; actualiser les besoins en formation sur le territoire

Démarche

- Faire connaître l'offre de formation existant sur le territoire et sur les territoires voisins ;
- Faire le lien avec l'installation, les dispositifs existants et les structures accompagnatrices ;
- Mettre en avant la diversité des parcours d'installation possibles par le biais de témoignages oraux d'agriculteur.rices ;
- Faire le lien avec l'accompagnement foncier proposé par la collectivité et les partenaires ;
- Organiser une demi-journée de présentation des dispositifs avec les partenaires au Vigan.

Partenaires : AgroCampus Nîmes-Rodilhan, Maison de la Formation, ANEFA, MFR, Mission Locale, France Travail, Chambre d'Agriculture, CIVAM, ADDEARG, Terre de Liens, Terracoopa, Lycée Le Roc Blanc, VIVEA, agriculteur.rices

Evaluation et indicateurs : nombre de personnes présentes ; nombre d'organismes de formation présents ; nombre d'inscrit.es dans les diverses formations

Livrables

Tableau récapitulatif des inscriptions

Enquête de satisfaction

Supports de communication

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC

Coordination : chargée de mission PAT avec le groupe de travail formation

Calendrier : 1 forum chaque année

Points de vigilance : format à adapter selon la demande et les besoins, mobilisation des publics

Fiche action n°10

Réunion d'information sur les dispositifs de formations et d'installations à destination des prescripteurs

Contexte

En lien avec la formation et l'installation agricole sur le territoire :

- Difficultés à remplir les modules de formations de certains OF sur le territoire ;
- Méconnaissance des dispositifs (manque de communication et de liens) ;
- Besoins en formation complexes à recenser et doivent être régulièrement actualiser ;

Il faut permettre aux structures d'insertion et aux OF de s'identifier et de se mettre en réseau

Sous-objectifs : faire connaître les métiers de l'agriculture ainsi que les dispositifs de formations et d'installation ; mettre en lien les prescripteurs de formations et les structures d'accompagnement ; actualiser les besoins en formation sur le territoire

Démarche

- Organiser une rencontre professionnelle entre les structures d'insertion et les organismes de formations pour faire connaître les dispositifs de formations, d'installations, de transmissions et autres ;
- Préparer les supports de présentation avec possibilité de faire un focus sur une thématique spécifique en fonction des besoins des prescripteurs ;
- Créer et actualiser un visuel commun puis le diffuser largement (hébergement sites, etc.)

Partenaires : AgroCampus Nîmes-Rodilhan, Maison de la Formation, ANEFA, MFR, Mission Locale, France Travail, Chambre d'Agriculture, CIVAM, ADDEARG, Terre de Liens, Terracoopa, Lycée Le Roc Blanc, VIVEA, Inter'Aide, agriculteur.rices

Evaluation : nombre de représentant.es des structures d'insertion ; nombre de représentant.es des organismes de formations

Livrables

Support de présentation des dispositifs

Visuel commun

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude

Coordination : chargée de mission PAT avec le groupe de travail formation

Calendrier : 1 réunion chaque année

Points de vigilance : format à adapter selon la demande et les besoins, mobilisation des publics

Fiche action n°11

Créer des formations adaptées aux agricultures du territoire

Contexte

En lien avec la formation et l'installation agricole sur le territoire :

- Difficultés à remplir les modules de formations de certains OF sur le territoire ;
- Besoins en formation complexes à recenser et doivent être régulièrement actualiser ;
- Méconnaissance des dispositifs (manque de communication et de liens).

Besoins évoqués en matière de diversification des productions en lien avec le changement climatique

Nécessité d'adapter régulièrement l'offre de formation aux agricultures du territoire.

Sous-objectifs : rendre la formation agricole attractive ; adapter et pérenniser l'offre de formation sur le territoire

Démarche

- Recenser annuellement les besoins en formation sur le territoire par le biais des organismes de formations et des prescripteurs (groupe de travail) ;
- Se mettre en lien avec les partenaires pour construire et/ou délocaliser des modules de formations répondant aux besoins ;
- Impliquer les acteur.rices locaux.ales dans les modules de formation ;
- Maintenir le BPA ouvrier-maraîcher et accompagner le développement de nouvelles formations qualifiantes (ex : BPREA, etc.) ;
- Adapter le format des sessions aux disponibilités des publics ;
- Communiquer largement et régulièrement sur l'offre existante.

Partenaires : AgroCampus Nîmes-Rodilhan, Maison de la Formation, ANEFA, MFR, Mission Locale, France Travail, Chambre d'Agriculture, CIVAM, ADDEARG, Terre de Liens, Terracoopa, Lycée Le Roc Blanc, VIVEA, Inter'Aide, agriculteur.rices

Evaluation : nombre de formations créées/délocalisées/maintenues ; nombre de participant.es aux sessions

Livrables

Tableau de synthèse des formations créées/délocalisées/maintenues

Supports de communication

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude

Coordination : chargée de mission PAT avec le groupe de travail formation

Calendrier : démarche continue

Points de vigilance : recensement des besoins et mobilisation des publics

Fiche action n°12

Accompagner la création et le développement d'un Groupement d'Employeurs

Contexte

Besoin en main d'œuvre disponible, qualifiée et accessible économiquement dans les fermes maraichères (étude réalisée). Ce besoin est également partagé dans les élevages. Contraintes identifiées sur le territoire pour le salariat agricole :

- Beaucoup d'exploitations de petite taille avec des missions courtes et ponctuelles ;
- Diversité de productions exigeant une grande polyvalence en termes de compétences agricoles ;
- Petites exploitations parfois fragiles (côtisant.es solidaires) limitant leur capacité financière ;
- Difficultés à trouver une main d'œuvre qualifiée et de la fidéliser hors pics de travail saisonniers

Opportunités :

- Existence d'un BPA maraicher-ouvrier et de diplômé.es pouvant s'installer sur le territoire ;
- Possibilité de mutualiser les missions dans les différentes fermes pour créer un emploi agricole ;
- Il existait un GE au Vigan il y a une dizaine d'années (modèle à explorer)

Sous-objectifs : créer de l'emploi agricole ; faciliter l'insertion socio-professionnelle ; développer des services de proximité adapté pour les agriculteur.rices

Démarche

- Présenter le principe du GE et son fonctionnement aux agriculteur.rices et salarié.es ;
- Identifier un noyau dur prêt à s'engager : agriculteur.rices + salarié.es
- Quantifier et qualifier les besoins en main d'œuvre sur l'année avec le groupe ;
- Définir le modèle et le fonctionnement : statut, gouvernance, engagement et répartition des tâches, rotation sur les fermes, prix, etc. ;
- Se mettre en lien avec les organismes partenaires compétents pour accompagner la structuration du GE et former les adhérent.es/employeurs ;
- Rédiger les documents pour la création et la reconnaissance du GE ;
- Inclure une intervention sur la thématique dans la formation du BPA ouvrier-maraîcher ;
- Essaimer le modèle ou développer l'initiale à plus grande échelle.

Partenaires : AgroCampus Nîmes-Rodilhan, Maison de la Formation, ANEFA, ACEGA, agriculteur.rices, apprenant.tes du BPA ouvrier-maraîcher, AgriEmploi 30, VIVEA

Evaluation : nombre d'emplois agricoles créés ; nombre d'employeur.s dans le GE

Livrables

Comptes-rendus des réunions de travail

Documents de formation

Documents administratifs du GE (création et fonctionnement)

Support d'intervention auprès du BPA ouvrier-maraîcher

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude pour financements de formations (VIVEA ou autre)

Coordination/suivi : salarié.e agricole + chargée de mission PAT

Calendrier : début des missions de salariat en 2026

Points de vigilance : mobilisation et implication des parties prenantes si modèle coopératif choisi

Fiche action n°13

Recherche de nouvelles productions pour diversifier les revenus agricoles

Contexte

Territoire cévenol singulier en termes de disponibilité de l'eau : abondante à certaines périodes (épisodes cévenols) mais n'est pas retenue (ruissellement). Par le passé, épisodes de sécheresse intenses ayant entraîné des restrictions d'usages de l'eau en agriculture et ayant fortement impacté les producteur.rices. Impacts du changement climatique de plus en plus forts sur le territoire : intensité, durée et irrégularités des épisodes cévenols et de sécheresse.

Sous-objectifs : encourager la diversification sur les fermes pour s'adapter au changement climatique ; diminuer la vulnérabilité face au changement climatique

Démarche

- Organiser une journée collective pour des groupes d'agriculteur.rices afin de présenter les différentes productions envisageables sur le territoire et adaptées pour répondre au changement climatique ;
- Présenter de manière détaillée les diverses possibilités avec leurs atouts/inconvénient et faire les liens avec les aspects économiques et techniques ;
- Accompagner l'émergence de projets individuels et le test des cultures sélectionnées dans les exploitations.

Partenaires : Chambre d'agriculture du Gard

Evaluation : nombre de participant.es ; nombre de projets individuels enclenchés

Livrables

Supports de présentation

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget Dispositif Coopération Territoriale (Région)

Coordination/ suivi : chargée de mission foncier

Calendrier : 2026-2027

Points de vigilance : faisabilité technique et économique de l'intégration de nouvelles cultures dans les modèles existants

Fiche action n°14

Cycle d'échanges de pratiques entre pairs sur l'agroécologie

Contexte

Territoire cévenol singulier en termes de disponibilité de l'eau : abondante à certaines périodes (épisodes cévenols) mais n'est pas retenue (ruissellement). Par le passé, épisodes de sécheresses intenses ayant entraîné des restrictions d'usages de l'eau en agriculture et ayant fortement impacté les producteur.rices. Impacts du changement climatique de plus en plus forts sur le territoire : intensité, durée et irrégularités des épisodes cévenols et de sécheresse. Certain.es agriculteur.rices ont développé et mettent en œuvre des pratiques agroécologiques sur leurs fermes.

Sous-objectifs : développer et essayer des pratiques agroécologiques à l'échelle territoriale ; partager des connaissances entre pairs et créer du lien ; s'adapter au changement climatique et diminuer la vulnérabilité des fermes

Démarche

- Organiser des temps d'échanges techniques entre pairs agriculteur.rices pour présenter des pratiques agroécologies mises en place sur le territoire ;
- Réaliser ces temps sur les fermes, idéalement dans 4 lieux différents pour mailler le territoire et illustrer la diversité des modèles/contextes ;
- Aborder les aspects techniques de la mise en place de telles pratiques ;
- Favoriser les échanges autour de cas concrets en donnant la parole aux agriculteur.rices et expert.es sur le sujet ;
- Faire le lien avec les filières existantes et rémunératrices du territoire ainsi que la diversification ;
- Coordonner l'action : invitation et communication, gestion des inscriptions, comptes-rendus et diffusion.

Partenaires : FD CIVAM du Gard

Evaluation : nombre de participant.es ; diversité des pratiques abordées ; niveau de satisfaction des agriculteur.rices

Livrables

Support de communication, inscriptions, etc.

CR des 4 demi-journées

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget Dispositif Coopération Territoriale (Région)

Coordination/suivi : chargée de mission foncier

Calendrier : 2026-2027

Points de vigilance : mobilisation des agriculteur.rices

Fiche action n°15

Accompagner les castanéiculteur.rices dans la lutte contre le chancre et l'encre

Contexte

La châtaigne est une production emblématique et historique des Cévennes. Plusieurs castanéiculteur.rices sur le territoire, fédéré.es au sein de l'association La Castagnette. L'encre et le chancre sont deux maladies qui déciment de plus en plus les châtaigneraies cévenoles. Leur prévalence a tendance à augmenter avec le changement climatique. Il existe des méthodes de lutte respectueuses de l'environnement pour lutter contre ces maladies mais encore peu connues et testées (biostimulation des sols, etc.).

Sous-objectifs : valoriser les pratiques agroécologiques ; partager les bonnes pratiques localement ; diminuer la vulnérabilité face au changement climatique ; s'adapter au changement climatique

Démarche

- Identifier, utiliser et valoriser les propriétés biologiques des champignons pour améliorer la santé des plantes ;
- Effectuer des prélèvements sur les châtaigniers des castanéiculteur.rices partenaires ;
- Test in vitro de souches pures avec 50 extraits fongiques ;
- Rédaction d'un rapport de résultats ;
- Restitution des résultats au comité technique intégrant les castanéiculteur.rices.

Partenaires : Mycéa

Evaluation : Réalisation des prélèvements

Livrables

Rapport de résultat

CR de la réunion du comité technique

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget Dispositif Coopération Territoriale (Région)

Coordination/suivi : chargée de mission foncier

Calendrier : 2026-2027

Axe 2

Soutenir la structuration de filière territoriales durables et des circuits de proximité

Pour accompagner la transition du système alimentaire vers des modèles plus durables et résilients, les filières agro-alimentaires et les circuits de proximité sont de puissants outils.

Le Pays Viganais est encore majoritairement dépendant de ces importations en matière d'alimentation et une part de ce qui est produit localement quitte également le territoire. En parallèle, il existe une réelle demande en produits locaux mais les freins pour faire le lien avec l'offre existante sur le territoire sont nombreux : contraintes économiques et logistiques, saisonnalité et volumes.

La question de l'autonomie alimentaire s'impose logiquement. Il ne s'agit pas d'atteindre l'autosuffisance mais d'être en mesure de valoriser les productions locales et le travail des agriculteur.rices et autres acteur.rices des différentes chaînes.

Les filières territorialisées et les circuits de proximité doivent permettre une rémunération équitable, juste et transparente de l'ensemble des maillons du système, tout en favorisant des productions de qualité et respectueuses de l'environnement. Les développer et les structurer, c'est aussi une façon de reconnecter le territoire et ses populations à son agriculture et à son alimentation, en renforçant l'économie locale.

En lien avec ces enjeux, les objectifs suivants ont été déclinés :

2.1 Consolider les outils de transformations existants

2.2 Valoriser les matières premières locales

2.3 Développer les circuits d'approvisionnement de proximité

AXE 2 : SOUTENIR LA STRUCTURATION DE FILIÈRES TERRITORIALES DURABLES ET DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Objectif 2.1 : Consolider les outils de transformation existants

Fiche action n°16

Maintenir et développer les activités de l'abattoir du Vigan

Contexte

La collectivité est propriétaire de l'abattoir du Vigan, exploité par la SCIC Coopérative Bouchère Paysanne par le biais d'un bail emphytéotique. C'est un abattoir multi-espèces qui fait environ 85 tonnes par an (bovins, caprins, ovins, porcins), 50% de la production est labellisée bio. L'outil fonctionne selon un modèle paysan avec des tâcheron.nes, les éleveur.euses amènent leurs bêtes et récupèrent la viande pour la vendre en circuit-court. L'abattoir est un outil essentiel du territoire pour les filières d'élevage locales, permettant l'accès à un service de proximité pour les éleveur.euses. Pour le pérenniser, une mise aux normes et une modernisation sont nécessaires mais la lourdeur des investissements est un frein majeur. Il faut établir un nouveau modèle juridique pour porter ces investissements et étudier la filière viande à l'échelle gardoise pour développer un outil qui réponde aux besoins des éleveur.euses et autre acteur.rices de la filière.

Sous-objectifs : pérenniser des services de proximité adaptés pour les agriculteur.rices ; soutenir les filières d'élevage locales

Démarche

- Participer aux réunions du groupe de travail thématique créé ;

Réaliser une étude stratégique de la filière viande gardoise comprenant :

- Diagnostic territorial et une analyse de l'offre d'élevage ;
- Analyse des opérateurs de mise en marché ;
- Faire un diagnostic des outils d'abattage existants (Vigan, Alès, Tarascon) ;

Etablir un nouveau modèle juridique à l'échelle départemental en prenant en compte la situation du Vigan :

- Structuration juridique préalable ;
- Définition du plan d'action ;
- Etude approfondie du scénario retenu (technique, financier, structuration) ;

Partenaires : SCIC Coopérative Bouchère Paysanne, Chambre d'Agriculture, Sous-préfecture du Vigan, Région, Département, Agence AD'OCC, éleveur.euses, Syndicats, autres collectivités

Evaluation : maintien de l'abattoir ; évolution quantitative et qualitative du tonnage ; création d'un atelier de transformation ; volumes livrés localement et/ou nombre de distributeurs partenaires

Livrables

CR du groupe de travail

Etude stratégique filière viande 2025/2026 (cahier des charges et rapports)

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + budgets collectivités + à l'étude pour les investissements

Coordination/suivi : Chambre d'Agriculture ; chargée de mission PAT au sein du groupe de travail

AXE 2 : SOUTENIR LA STRUCTURATION DE FILIÈRES TERRITORIALES DURABLES ET DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Calendrier :

Décembre 2025 : Diagnostic territorial complet

Mars 2026 : Etats des lieux exhaustifs des outils existants

Mai 2026 : Validation scénario stratégique, mise en place SAEM

Novembre 2026 : dossier complet de faisabilité et plan de mise en œuvre

2027-2028 : recherches de financements et réalisation des travaux nécessaires

2029 – 2030 : création de l'atelier de transformation

Points de vigilance : calendrier par rapport à l'urgence de la situation de l'abattoir viganais ; engagement des collectivités et des financeurs

AXE 2 : SOUTENIR LA STRUCTURATION DE FILIÈRES TERRITORIALES DURABLES ET DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Objectif 2.2 : Valoriser les matières premières locales

Fiche action n°17 Animer les marchés locaux

Contexte

Il existe de nombreux marchés locaux sur le territoire : marché bio du mardi + marché du samedi au Vigan toute l'année + marchés estivaux dans de multiples communes. Le marché du samedi au Vigan est très fréquenté et connaît un pic d'affluence important au printemps et à l'été. Ces marchés ont la particularité de regrouper principalement des producteur.rices du territoire et très peu de revendeur.euses. On retrouve sur ces marchés beaucoup de productions sous signe de qualité (AOP, IGP, bio) et issues de modes de production respectueux de l'environnement. Ces lieux reflètent la richesse du patrimoine agricole et alimentaire du territoire qu'il convient de valoriser.

Sous-objectifs : faire connaître les agriculteur.rices qui nous nourrissent ; créer du lien entre consommateur.rices et producteur.rices ; valoriser les savoirs-faires culinaires locaux

Démarche

- Créer des outils pour mettre en avant et distinguer les produits locaux des autres sur les marchés ;
- Réaliser des supports pour faire connaître les producteur.rices présent.es sur les marchés (pancartes, courtes vidéos, etc.) ;
- Organiser des visites de fermes et/ou d'ateliers de transformation régulièrement pour les publics des marchés afin de faire découvrir les outils de production ;
- Faire des ateliers cuisine sur le marché avec les produits disponibles ;
- Proposer des animations pour sensibiliser au prix des produits en lien avec les coûts de production ;
- Prolonger l'animation hors marché en diffusant des recettes locales, des vidéos pour présenter une ferme ou un produit, etc. via les canaux de communication de la collectivité.

Partenaires

Agriculteur.rices, communes, commerçant.es, associations d'éducation à l'environnement, Codev

Evaluation : nombre et diversité des animations ; niveau de satisfaction des publics

Livrables

Tableau de suivi des animations et supports de communication

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude (communes ou autres)

Coordination/suivi/animation : chargée de mission PAT

Calendrier : plusieurs animations chaque année à partir de 2026

Points de vigilance : régularité des animations

Fiche action n°18

Diversifier les points de vente de produits locaux

Contexte

Les producteur.rices du Pays Viganais écoulent leurs produits par le biais de différents circuits : filières intégrées avec les AOP, marchés, Biocoop, épicerie, boutique paysanne, etc. Plusieurs producteur.rices du territoire souhaitent faire connaître leurs produits, les proposer à la vente et à la dégustation dans des lieux permanents mutualisant les usages (stockage, sensibilisation, animation, etc.).

Sous-objectifs : assurer une juste rémunération des agriculteur.rices ; encourager la consommation de produits locaux ; renforcer la coopération dans le secteur agricole ; créer du lien entre consommateur.rices et producteur.rices ; valoriser et faire connaître les savoirs-faires culinaires locaux

Démarche

- Accompagner les producteur.rices dans la définition et le montage de leur projet ;
- Accompagner la recherche de financements et de locaux (dossiers, mise en réseau, etc.) ;
- Donner de la visibilité en communiquant largement ;
- Renforcer la sensibilisation de la population aux bienfaits du « manger local et de saison » en co-organisant des animations et événements sur site ;
- Encourager à réfléchir à la mutualisation des usages dans la mesure du possible (stockage, expositions de sensibilisation, restauration locale, alimentation solidaire, etc.).

Partenaires

Producteur.rices, mairies, Syndicat Mixte du Grand Site de Navacelles, Office de tourisme Sud Cévennes

Evaluation : Nombres de producteur.rices impliqué.es, nombre d'adhérent.es (si système d'adhésion), nombre et types de produits proposés, nombre d'événements

Livrables

Statuts de la structure porteuse créée
CR des sessions de travail et dossier complet du projet
Supports de communication

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude
Coordination/suivi : chargée de mission PAT

Calendrier

2026 : structuration du/des projets
2027 - 2028 : recherches de financements et de locaux, mise en œuvre

Points de vigilance : veiller à la complémentarité avec les points de vente existants ;

Fiche action n°19

Marchés de producteur.rices au hameau de Navacelles

Contexte

Les producteur.rices du Pays Viganais écoulent leurs produits par le biais de différents circuits : filières intégrées avec les AOP, marchés, Biocoop, épiceries, boutique paysanne, etc. Ces circuits permettent d'écouler l'offre tout au long de l'année mais le territoire connaît également un pic de fréquentation touristique lors des périodes estivales. Le hameau de Navacelles est un des lieux marqués par cette affluence touristique en raison de sa notoriété. Un Syndicat Mixte rassemblant 2 communautés de communes dont celles du Pays Viganais est en charge de ce site. Cela représente une opportunité non-négligeable de valorisation des produits locaux.

Sous-objectifs : appuyer le développement de circuits de commercialisation à destination des touristes de passage ; valoriser les matières premières locales

Démarche

- Création d'un marché hebdomadaire en soirée entre mi-juillet et fin août au hameau de Navacelles ;
- Informer et contacter les producteur.rices du Pays Viganais ;
- Promouvoir la variété des productions pour illustrer la diversité des produits du territoire ;
- Rédaction d'une charte d'engagement et d'un cahier des charges pour assurer l'origine des produits et l'engagement des producteur.rices ;
- Rechercher des animations pour donner vie au lieu et véhiculer des messages de sensibilisation aux enjeux agricoles et alimentaires des territoires ;
- Animer un comité de suivi pour la coordination, la mise en place et le suivi logistique du marché ;
- Communiquer largement sur les dates de marchés.

Partenaires : Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles, Communauté de communes du Lodévois Larzac, communes de Saint-Maurice de Navacelles et de Blandas, Offices du tourisme Sud Cévennes et Lodévois-Larzac, Chambres d'agriculture (Gard et Hérault)

Evaluation : Nombres de producteur.rices viganais.es participant ; nombre de marchés réalisés

Livrables

Tableau de suivi des indicateurs
Supports de communication

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget Syndicat Mixte + budget Dispositif Coopération Territoriale (Région) + à l'étude

Coordination/suivi : chargée de mission foncier

Calendrier : plusieurs marchés chaque année (2026 à 2031)

Points de vigilance : disponibilité des producteur.rices

Fiche action n°20

Création d'un outil pour rendre visible l'offre et la demande en produits locaux sur le territoire

Contexte

Il existe une réelle demande en produits locaux sur le territoire, principalement formulée par les restaurants collectifs mais aussi par d'autres distributeurs et associations d'aide alimentaire. Le besoin concerne surtout les légumes et fruits frais mais aussi les œufs, le pain, le fromage. En parallèle, il existe une offre diversifiée en produits locaux, bien que les volumes produits par ferme maraîchère soient souvent petits. Le premier frein limitant l'approvisionnement de proximité est l'absence de visibilité sur l'offre et la demande. Les acteur.rices de l'amont et de l'aval ont donc sollicité la création et la mise en place d'un outil pour faciliter l'adéquation entre l'offre et les besoins formulés. *Cette action sera déployée en parallèle du développement de circuits d'approvisionnement de proximité (Cf. Fiche n°21).*

Sous-objectifs : créer des débouchés rémunérateurs ; développer l'approvisionnement de proximité ; mettre en lien l'amont et l'aval du système alimentaire ; valoriser les invendus

Démarche

- Recenser les producteur.rices et demandeur.euses intéressé.es ;
- Recueillir précisément les besoins des acteur.rices pour identifier les produits sur l'outil ;
- Pré-identifier le(s) format(s) d'outil(s) adapté(s) pour le territoire (fonctionnalités, logiciels, sites, tableurs) ;
- Créer un groupe de travail et présenter la/les option(s) possibles aux partenaires de l'amont et de l'aval ;
- Choisir le modèle ensemble et l'adapter aux spécificités des besoins, moyens, etc. ;
- Développer/mettre en place le(s) outil(s) ;
- Après une période de test, faire les ajustements avec les partenaires si besoin ;
- Assurer la maintenance et le suivi de l'outil

Partenaires : agriculteur.rices, restaurants collectifs et privés, distributeurs divers, associations d'aide alimentaire, ESScale, Chambre d'Agriculture, CIVAM

Evaluation : nombre d'acteur.rices amont/aval impliqué.es ; outil(s) choisi(s) et mis en place ; volumes et/ou types de produits vendus/achetés

Livrables

CR des sessions de travail et document synthétisant les scénarios possibles

Document sur le(s) outil(s) choisi(s) : fonctionnement, interface, acteur.rices référencé.es, etc.

Tableau de suivi des flux en termes de volumes et typologie des produits

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + budget DREETS (AAP Mieux Manger Pour Tous) + à l'étude

Coordination/suivi : chargée de mission PAT

Calendrier :

2026 – 2027 : diagnostic offre/demande, création du GT, mis en place et test de l'outil

Points de vigilance : facilité de la prise en main de l'outil ; pérennisation de la maintenance de l'outil

Fiche action n°21

Créer un circuit d'approvisionnement de proximité et solidaire en Pays Viganais

Contexte

Il existe une réelle demande en produits locaux sur le territoire, principalement formulée par les restaurants collectifs mais aussi par d'autres distributeurs et associations d'aide alimentaire. Le besoin concerne surtout les légumes et fruits frais mais aussi les œufs, le pain, le fromage. En parallèle, il existe une offre diversifiée en produits locaux, bien que les volumes produits par ferme maraîchère soient souvent petits. La logistique est un frein important pour développement l'approvisionnement de proximité : milieu rural et géographie complexe, fermes dispersées, multiplicité des producteur.rices. Il faut un acteur logistique qui puisse centraliser l'offre et la collecter avant de la redistribuer sur le territoire, tout en s'inscrivant dans une démarche solidaire en mutualisant la récupération d'invendus. *Cette action sera déployée en parallèle avec l'outil de mise en lien de l'offre et la demande (Cf. Fiche n°20)*

Sous-objectifs : créer des débouchés rémunérateurs ; faciliter l'approvisionnement de proximité ; mettre en lien l'amont et l'aval du système alimentaire ; valoriser les invendus

Démarche

- Caractériser finement l'offre et la demande avec l'amont et l'aval ;
- Recenser les producteur.rices et demandeur.euses intéressé.es ;
- Pré-identifier et modéliser des scénarios envisageables et adaptés au territoire ;
- Associer à ces modèles le(s) outil(s) de mise en lien de l'offre et de la demande existants ;
- Présenter ces modèles aux acteur.rices de l'amont et de l'aval du groupe de travail ;
- Choisir le scénario ensemble et l'adapter aux spécificités des besoins, moyens, etc. ;
- Réunir les conditions nécessaires au test du circuit (ex : point de collecte et de stockage, etc.) ;
- Mettre en œuvre le circuit de façon opérationnelle ;
- Evaluer la 1^{ère} session avec les partenaires et effectuer les adaptations nécessaires ;
- Pérenniser le circuit si les tests sont probants.

Partenaires : agriculteur.rices, restaurants collectifs et privés, distributeurs divers (Biocoop, épiceries, etc.), Restos du Cœur, Epicerie solidaire, Secours Catholique, ESScale, Chambre d'Agriculture, CIVAM

Evaluation : nombre d'acteur.rices amont/aval impliqués ; modèle choisi et testé ; volumes et/ou types de produits vendus/achetés/donnés

Livrables

CR des sessions de travail et document synthétisant les scénarios possibles

Tableau de suivi des flux en termes de volumes et typologie des produits (financiers si possibles)

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC, budget DREETS (AAP Mieux Manger Pour Tous) + à l'étude

Coordination/suivi/animation : chargée de mission PAT

Calendrier :

2026 - 2027 : étude de faisabilité du circuit et test

2028 – 2030 : adaptation du modèle et mise en place formalisée

Points de vigilance : viabilité économique du modèle ; pérennisation du circuit

Axe 3

Renforcer l'engagement de la restauration collective en faveur de la qualité et du local

Avec plus de 2 400 repas par jour destiné à des publics variés, la restauration collective est un véritable levier pour faire évoluer les habitudes alimentaires sur le territoire.

Proposer des repas de qualité, à base de produits locaux, bons pour la santé et la planète est un moyen concret pour répondre aux enjeux environnementaux et de santé publique. Pour autant, c'est aussi un défi de taille !

La Loi Egalim donne des directives pour confectionner et servir des repas diversifiés, sains et équilibrés mais les contraintes sont fortes pour y parvenir. Il est nécessaire d'accompagner les structures et équipes de cuisine dans leurs réflexions sur leurs approvisionnements et leurs pratiques. D'autant plus que la restauration collective représente un débouché intéressant pour les agriculteur.rices et qu'il est important de sensibiliser aux « bonnes pratiques » du travailler ensemble.

D'autre part, plus de la moitié des repas servis chaque jour sont destinés à des publics scolaires : maternelles, primaires, collégiens et lycéens. Les temps de repas restent encore peu valorisés pour faire comprendre qu'il y a dans l'assiette alors qu'ils constituent une opportunité de parler d'agriculture et d'alimentation de façon ludique et concrète. Il est essentiel d'en faire des temps de partage conviviaux, de plaisir et de pédagogie, pour sensibiliser dès le plus jeune âge.

Finalement, comprendre d'où vient ce qui compose notre assiette et créer du lien avec ceux qui produisent les aliments est un moyen de réduire le gaspillage alimentaire. Néanmoins, pour lutter plus efficacement contre ce gaspillage, il faut pouvoir le quantifier et comprendre quelles en sont les causes.

En lien avec ces enjeux, les objectifs suivants ont été déclinés :

3.1 Atteindre les objectifs de la Loi Egalim

3.2 Faire des cantines des lieux d'éducation à l'alimentation et au goût

3.3 Lutter contre le gaspillage alimentaire

AXE 3 : RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DU LOCAL

Objectif 3.1 : Atteindre les objectifs de la Loi Egalim

Fiche action n°22

Fournir des repas de qualité dans les écoles et les crèches

Contexte

Les enfants de maternelles, primaires et de la crèche représentent une part importante des convives de la restauration collective sur le territoire (550 repas/jour). Pour assurer la fourniture des repas, les communes du territoire sont regroupées au sein d'un groupement d'achat porté par le SIVOM du pays Viganais. Les repas sont fournis en prestation par un traiteur engagé en faveur de l'alimentation durable : 30% de produits bio + 36% de produits de qualité et durable = 66% de produits Egalim. Il travaille avec une dizaine de producteur.rices du territoire et constitue un partenaire majeur du PAT puisqu'il facilite la mise en œuvre de projets de sensibilisation, d'animations, etc. Il y a un enjeu fort autour de la reprise de cette société (cession d'activité imminente) pour conserver la qualité de la prestation et la dynamique en cours.

Sous-objectifs : proposer des repas diversifiés, sains et équilibrés pour les enfants et les tout-petits ; maintenir/augmenter la part de produits locaux et sous signe de qualité dans les approvisionnements ; pérenniser les outils du territoire

Démarche

- Rédiger des cahiers des charges pour les marchés publics encourageant à s'engager en faveur de l'alimentation durable ;
- Accompagner le prestataire dans la définition de son plan de formation en lien avec l'alimentation durable et le mettre en contact avec les organismes compétents ;
- Poursuivre l'accompagnement en place autour du Programme Lait et Fruits à l'école ;
- Organiser et animer des temps d'échanges entre les équipes de cantine et le prestataire pour faire remonter les envies/besoins et éventuelles adaptations nécessaires ;
- Intégrer le repreneur dans les réseaux du PAT et le mettre en lien avec les agriculteur.rices du territoire et autres restaurants collectifs ;
- Co-construire et mettre en œuvre des actions de sensibilisation auprès des enfants sur les temps de repas et/ou scolaires (Cf. fiches actions n°24 et 25)

Partenaires : Etablissement Molostoff Traiteur, futur repreneur de la société, SIVOM du Pays Viganais, cantinières

Evaluation : appréciation qualitative de la nouvelle prestation ; nombres/types d'animations réalisées ; inscription effective Pg LFE ; nombres de partenariats avec les agriculteur.rices et/ou volumes livrés

Livrables

CR des commissions restauration scolaire
Tableau de synthèse des animations et supports

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC
Coordination/suivi : chargée de mission PAT

Calendrier : démarche continue annuelle - 3 commissions restauration scolaire chaque année

Points de vigilance : temps d'adaptation pour le repreneur ; communication avec les communes

AXE 3 : RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DU LOCAL

Objectif 3.1 : Atteindre les objectifs de la Loi Egalim

Fiche action n°23

Déployer l'outil Ma cantine dans les restaurants collectifs

Contexte

Le Pays Viganais compte plusieurs structures ayant une restauration collective : maisons de retraites, hôpital, associations accueillant des publics en situation de handicap, établissements scolaires, etc. cela représente plus de 2 400 repas par jour sur le territoire. L'ensemble de ces structures est soumis aux exigences de la Loi Egalim mais assurer un suivi de ces approvisionnements n'est pas toujours évident. L'outil Ma cantine est parfois méconnu de ces établissements.

Sous-objectifs : faire connaître l'outil Ma cantine pour faciliter le suivi des objectifs fixés par la Loi Egalim

Démarche

- Contacter les établissements ;
- Faire un point sur la Loi Egalim et ses objectifs avec les équipes de direction et de cuisine ;
- Présenter l'outil Ma Cantine ;
- Relayer largement les sessions de formation organisées pour utiliser l'outil ;
- Diffuser les supports aux structures partenaires ;
- Proposer un accompagnement à la prise en main de l'outil si nécessaire ;
- Réaliser une synthèse annuelle des télédéclarations pour rendre compte de la progression en matière d'atteinte des objectifs de la Loi Egalim

Partenaires

Etablissements Molostoff Traiteur, Cité scolaire André Chamson, Centre Louis Defond, Association Educative du Mas Cavaillac, EHPAD de l'Oustaou, Maison de santé des Orantes, Hôpital du Vigan, EMS de la Tessone

Evaluation

Nombre de télédéclarations « Ma cantine » effectuées

Livrables

Tableau de synthèse des indicateurs ci-dessus

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget SNANC

Coordination/animation : chargée de mission PAT

Calendrier

Démarche continue annuelle

Points de vigilance

Disponibilité des équipes de cuisine

AXE 3 : RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DU LOCAL

Objectif 3.1 : Atteindre les objectifs de la Loi Egalim

Fiche action n°24

Accompagner la mise en œuvre du Programme Lait et Fruits à l'école

Contexte

Le Pays Viganais compte 13 cantines scolaires pour les 21 communes du territoire. Cela représente environ 500 repas/jour pour l'ensemble des écoles élémentaires. Ils sont fournis par un traiteur local engagé dans une démarche en faveur de l'alimentation durable. Pour faciliter la prestation, le SIVOM du Pays Viganais se positionne en relai pour gérer le marché public et porter un groupement d'achat intercommunal. Le but est de proposer aux enfants des repas équilibrés, sains, bons pour la santé et l'environnement, dont le prix reste accessible au plus grand nombre. En accord avec les objectifs de la Loi Egalim, la volonté est d'augmenter la part de produits de qualité dans les assiettes. Depuis 2023, le SIVOM et le traiteur sont engagés dans le Programme Lait et Fruits à l'école pour subventionner des denrées sous signe de qualité, sans répercuter leur coût sur les parents d'élèves. Le PAT étant fréquemment en lien avec le traiteur, la chargée de mission s'occupe du montage et du dépôt des demandes de paiement auprès de France Agrimer.

Sous-objectifs : améliorer la qualité des repas ; augmenter la part de produits durables et sous signe de qualité dans les approvisionnements ; rendre la qualité accessible à toutes

Démarche

- Renouveler l'agrément annuel du SIVOM pour le Pg LFE ;
- Prendre connaissance des mises à jour de l'instruction technique et les communiquer au traiteur ;
- Créer/actualiser les outils simplifiés pour le suivi de approvisionnements (tableur Excel) ;
- Produire et rassembler les pièces justificatives : récapitulatif de livraison, menus, calcul du solde demandé ;
- Déposer les demandes en respectant le calendrier et reverser l'aide perçue au traiteur ;
- Effectuer régulièrement une veille sur les dispositifs d'aides financières de ce type ;
- Encourager et accompagner d'autres établissements vers ce type de démarche (collèges, lycées).

Partenaires : Etablissements Molostoff Traiteur, futur repreneur de la société, Cité scolaire André Chamson

Evaluation : volumes de produits sous signe de qualité subventionnés ; montants des aides perçues par période et par an ; télédéclaration « Ma cantine » effectuée

Livrables

Tableau de synthèse des indicateurs ci-dessus et/ou dossiers de demandes de paiement

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC

Coordination/animation : chargée de mission PAT

Calendrier : démarche continue annuelle – 3 demandes de paiement par an

Points de vigilance : la cession d'activité imminente du traiteur actuel soulève un enjeu autour de la reprise

AXE 3 : RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DU LOCAL

Objectif 3.2 : Faire des cantines des lieux d'éducation à l'alimentation et au goût

Fiche action n°25

Animer les temps de repas à la cantine autour des produits locaux

Contexte

Près de 500 enfants mangent à la cantine tous les midis sur le territoire. Les informer sur ce qu'il y a dans leur assiette à la cantine, comment et par qui s'est produit est un levier clef pour les sensibiliser à des pratiques alimentaires durables. Faire se rencontrer les agriculteur.rices et les enfants permet de créer du lien et est par ailleurs, un vecteur de réduction du gaspillage alimentaire. En 2025, le dispositif « **Les producteur.rices à ma table** » a été testé à l'école du Vigan. Un.e agriculteur.rice qui approvisionne le traiteur vient présenter un de ses produits sur le temps de repas. Un menu spécialement élaboré autour de ce produit est confectionné par le traiteur (ex : miel, châtaigne, pélardon). L'idée est de reconduire ces initiatives et de les essayer dans les autres écoles.

Sous-objectifs : sensibiliser à l'alimentation locale et respectueuse de l'environnement ; (re)découvrir le patrimoine alimentaire local ; créer du lien avec les agriculteur.rices et faire connaître leur métier ; lutter contre le gaspillage alimentaire

Démarche

- Présenter la démarche du dispositif aux communes du territoire ;
- Recenser les communes intéressées ;
- Recenser les agriculteur.rices fournissant le traiteur qui sont volontaires et leurs disponibilités ;
- Etablir un calendrier des interventions ;
- Proposer un accompagnement aux agriculteur.rices pour préparer une présentation/animation si besoin (feuille de route par exemple) ;
- Coordonner l'organisation des interventions avec les partenaires ;
- Réaliser le portrait des agriculteur.rices ayant donné leur accord pour affichage dans la cantine ;
- Communiquer sur la démarche en dehors des écoles.

Partenaires : communes, équipes de cantine, traiteur, agriculteur.rices, SIVOM du Pays Viganais

Evaluation : nombre d'animations réalisées ; nombre d'élèves sensibilisés ; nombre d'écoles touchées ; nombre de producteur.rices impliqués

Livrables

Tableau de suivi des indicateurs

Bilan incluant une appréciation quantitative et qualitative

Portraits (si accords des agriculteur.rices)

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude (SIVOM, communes ou autres)

Coordination/suivi : chargée de mission PAT

Calendrier : 3 à 4 sessions par an dans différentes écoles. Action reconduite chaque année.

Points de vigilance : organisation par rapport à la durée des temps de repas (très courte) ; maillage des écoles du territoire ; disponibilité des producteur.rices

AXE 3 : RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DU LOCAL

Objectif 3.2 : Faire des cantines des lieux d'éducation à l'alimentation et au goût

Fiche action n°26

Faire (re)découvrir le patrimoine gastronomique local aux enfants

Contexte

Près de 500 enfants mangent à la cantine tous les midis sur le territoire. Présence de chef.fes engagé.es sur le territoire, proposant des menus élaborés et originaux à base de produits locaux. En 2025, le dispositif « **Les chef.fes dans mon assiette** » a été testé : un menu « gastronomique » a été élaboré par le traiteur fournissant les repas, en collaboration avec Les Terrasses de La Borie. Ce menu à base de produits locaux et de saison, a été servi dans toutes les cantines sans augmenter les coûts du repas pour les familles. L'idée est de reconduire cette initiative en adaptant le format.

Sous-objectifs : (re)découvrir le patrimoine alimentaire local ; créer du lien avec les restaurateur.rices du territoire et le traiteur ; sensibiliser à l'alimentation locale et de saison

Démarche

- Identifier un.e chef.fe volontaire et disponible sur le territoire ;
- Organiser un temps de rencontre et de travail avec les partenaires pour définir le menu, le calendrier de l'action, répartir les tâches ;
- Coordonner la mise en place de l'événement, notamment pour assurer le lien avec les communes et les équipes de cantine (notice explicative, impressions et distribution des menus et consignes, etc.) ;
- Mettre en œuvre le dispositif le jour J et assurer la communication autour de l'événement ;
- Valoriser l'action en créant des supports diffusables largement sur le territoire (post sur les réseaux sociaux, articles, vidéos).

Partenaires : communes, équipes de cantine, traiteur, Terrasses de La Borie, autres restaurants du territoire

Evaluation : réalisation de l'événement ; nombre d'élèves sensibilisés ; satisfaction des publics

Livrables

Bilan incluant une appréciation quantitative et qualitative

Menu élaboré et photos/articles

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude (SIVOM, communes ou autres)

Coordination/suivi : chargée de mission PAT

Calendrier : 1 événement chaque année

Points de vigilance : organisation par rapport à la durée des temps de repas (très courte) ; disponibilité des restaurateur.rices

AXE 3 : RENFORCER L'ENGAGEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE EN FAVEUR DE LA QUALITÉ ET DU LOCAL

Objectif 3.3 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Fiche action n°27

Réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires

Contexte

Les enfants de maternelles, primaires et de la crèche représentent une part importante des convives de la restauration collective sur le territoire (550 repas/jour). Pour assurer la fourniture des repas, les communes du territoire sont regroupées au sein d'un groupement d'achat porté par le SIVOM du pays Viganais. Les repas sont livrés en liaison chaude par un traiteur engagé en faveur de l'alimentation durable. Les cantinières rapportent qu'il y a du gaspillage alimentaire mais qu'il n'est pas quantifié aujourd'hui.

Sous-objectifs : réaliser un diagnostic du gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires ; identifier des solutions et mettre en place des actions concrètes pour réduire la part de gaspillage

Démarche

- Etablir et rédiger un protocole de pesée simple en fonction des types de denrées ;
- Créer un outil pour faciliter le relevé des données et le suivi qualitatif du protocole ;
- Contacter les communes et les équipes de cantine pour leur présenter le dispositif ;
- Accompagner les équipes de cantine dans la mise en place du protocole de pesées ;
- A la fin de la période : traiter les données quantitatives pour quantifier le gaspillage alimentaire par cantine
- A la fin de la période : traiter les données qualitatives pour pré-identifier une/des cause(s) du gaspillage par cantine ;
- Organiser une session de restitution et de travail commune avec les équipes de cantine, le traiteur et le SIVOM pour préciser le diagnostic et identifier des leviers d'actions concrets ;
- Accompagner ces acteurs dans la mise en place des actions pour réduire le gaspillage : sensibilisation des enfants pendant le temps de repas, formation des cantinières, adaptation des menus, etc.
- Coordonner la mise en œuvre avec les partenaires.

Partenaires : communes, équipes de cantine, traiteur, SIVOM du Pays Viganais, association Orizom

Evaluation : nombre de pesées ; qualité de l'exécution du protocole ; évolution des volumes gaspillés ; réalisation de la séance de travail ; nombre et type d'actions mises en place

Livrables

Diagnostic, plan d'action et évaluation

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude (SIVOM, communes ou autres)

Coordination/suivi : chargée de mission PAT

Calendrier :

2026-2027 : diagnostic dans les cantines et traitement des données

2027-2028 : élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action

A partir de 2028 : démarrage de l'évaluation du dispositif, adaptation et pérennisation

Points de vigilance : maillage des écoles du territoire ; implication des communes et des équipes de cantine

Axe 4

Améliorer l'accès pour tous.tes à une alimentation de qualité, de proximité et durable

L'accès à une alimentation de qualité, de proximité et durable soulève des enjeux de santé publique et de justice sociale indissociables.

Le Pays Viganais est un territoire rural et enclavé, sur lequel le taux de pauvreté est élevé (24% - INSEE, 2023). Plus de 200 personnes ont recours à l'aide alimentaire et une part de la population se trouve en situation de précarité ou à la marge. Pour ces publics, un changement inattendu peut rapidement conduire à des situations très difficiles, dans lesquelles l'alimentation devient souvent une variable d'ajustement pour réussir à s'acquitter d'autres charges incompressibles. De plus, une alimentation inadaptée en termes de quantité, de qualité et de préférences gustatives expose de façon accrue à des problèmes de santé, d'exclusion sociale et d'isolement.

Ces publics sont peu représentés dans les actions en faveur de l'alimentation locale et durable, alors même qu'il est question de remettre un peu de solidarité et de démocratie dans nos assiettes.

En parallèle, les structures qui accompagnent ces personnes font face à des contraintes humaines, logistiques et économiques de plus en plus marquées. Elles peinent à relocaliser leurs approvisionnements qui proviennent principalement du circuit de l'aide alimentaire.

A l'heure de remettre un peu de démocratie dans nos assiettes, il semble important de pouvoir donner la parole aux publics concernés et de sensibiliser le plus grand nombre sur ces questions. Il s'agit de (re)créer du lien, de reconnecter l'amont agricole avec l'extrémité aval du système alimentaire et renforcer la solidarité à l'échelle territoriale.

En lien avec ces enjeux, les objectifs suivants ont été déclinés :

4.1 Développer son pouvoir d'agir en matière d'alimentation

4.2 Renforcer les dimensions inclusives et solidaires des circuits d'approvisionnement

4.3 Monter compétences sur les questions d'accessibilité alimentaire

AXE 4 : AMÉLIORER L'ACCÈS POUR TOUTES ET TOUS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, DE PROXIMITÉ ET DURABLE

Objectif 4.1 : Développer son pouvoir d'agir en matière d'alimentation

Fiche action n°28

Réaliser un état des lieux de la précarité alimentaire

Contexte

Plus de 200 personnes ont recours à l'aide alimentaire sur le territoire (profils très divers) et d'autres publics « invisibles » au-dessus des seuils ou en dehors des radars sociaux en situation de précarité. Ces personnes n'ont souvent pas un accès « digne » à l'alimentation : isolement, sentiments de honte et de stigmatisation, absence de choix dans l'alimentation (contraintes économiques, matérielles, culturelles, etc.). Constats préoccupants dans les associations d'aide alimentaire : peu de liens entre elles, bénévoles qui s'essouffent, locaux peu adaptés et vétustes, denrées distribuées pas toujours satisfaisantes (qualité, diversité, etc.). Territoire rural et enclavé avec des problématiques de mobilité et de santé périlleuses et périlleuses. Des agriculteur.rices en situation de précarité alors qu'ils et elles nous nourrissent.

Sous-objectifs : affiner la compréhension du système alimentaire sur le volet précarité ; mieux appréhender le fonctionnement de l'aide alimentaire sur le territoire

Démarche

- Recenser les structures de l'aide alimentaire et pouvant accompagner des publics en situation difficile sur le territoire ;
- Réaliser des entretiens semi-directifs auprès de ces acteur.rices pour comprendre : leur fonctionnement, les profils qu'elles accompagnent, leurs actions (dont approvisionnement/distribution) et besoins, les moyens dont elles disposent et les freins qui les limitent ;
- Porter le projet « Mieux Manger Pour Tous en Pays Viganais » à la connaissance de ces structures et les encourager mobiliser leurs publics (Cf. fiches actions n°28 à 31) ;
- Construire et diffuser un questionnaire court sur l'ensemble du territoire à destination des mangeur.euses pour mieux connaître leurs habitudes alimentaires et pratiques d'approvisionnement ;
- Synthétiser les informations (quantitatives, qualitatives) et les partager à l'échelle du territoire.

Partenaires : Restos du Cœur, Epicerie Plus en Pays Viganais, Espace pour Tous - AEMC, CIAS, CMS du Vigan, APAVIA, Le Galoupio, Biocoop, Orizom, Pic'assiette

Evaluation : nombre d'entretiens réalisés ; diversité des structures enquêtées ; nombre de réponses au questionnaire

Livrables

Guides d'entretiens/questionnaire et diagnostic complet

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + budget DREETS (AAP Mieux Manger Pour Tous)

Coordination/réalisation : chargée de mission PAT – associations Orizom et Pic'assiette

Calendrier

2024 à 2027

Points de vigilance : collaboration des structures, qualité et précision des données collectées, varier les formats du questionnaire pour renforcer l'inclusivité

AXE 4 : AMÉLIORER L'ACCÈS POUR TOUTES ET TOUS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, DE PROXIMITÉ ET DURABLE

Objectif 4.1 : Développer son pouvoir d'agir en matière d'alimentation

Fiche action n°29

Animations à destination des publics en situation de précarité ou à la marge

Contexte

Plus de 200 personnes ont recours à l'aide alimentaire sur le territoire (profils très divers) et d'autres publics « invisibles » au-dessus des seuils ou en dehors des radars sociaux en situation de précarité. Ces personnes n'ont souvent pas un accès « digne » à l'alimentation : isolement, sentiments de honte et de stigmatisation, absence de choix dans l'alimentation (contraintes économiques, matérielles, culturelles, etc.). Constats préoccupants dans les associations d'aide alimentaire : peu de liens entre elles, bénévoles qui s'essouffent, locaux peu adaptés et vétustes, denrées distribuées pas toujours satisfaisantes (qualité, diversité, etc.). Territoire rural et enclavé avec des problématiques de mobilité et de santé prégnantes. Des agriculteur.rices en situation de précarité alors qu'ils et elles nous nourrissent. Certains produits distribués méconnus des personnes ayant recours à l'aide alimentaire.

Sous-objectifs : créer du lien, être acteur.rice de sa santé, partager et découvrir des cultures culinaires

Démarche

- Co-construire des animations avec les partenaires et publics visés ;
- Mise en place d'ateliers cuisine-nutrition avec les publics visés (0 gaspi, petit budget, produits distribués par l'aide alimentaire) ;
- Organisation de visites de fermes sur le territoire ;
- Planifier des sorties découvertes du territoire pour ramasser ce qui est comestible dans le paysage et le cuisiner/transformer ;
- Proposer des ateliers de transformation à la conserverie solidaire ;
- Coordonner la mise en œuvre des animations avec les partenaires.

Partenaires : agriculteur.rices, Restos du Cœur, Epicerie Plus en Pays Viganais, Espace pour Tous, La Gerbe Lézan, Graine de Jade, diététicienne, Biocoop

Evaluation : nombre d'ateliers réalisés ; nombre de participant.es ; niveau de satisfaction des publics

Livrables

Tableau de suivi des indicateurs

Bilan incluant une appréciation quantitative et qualitative

Conditions de mise en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + budget DREETS (AAP Mieux Manger Pour Tous)

Coordination/suivi : chargée de mission PAT

Calendrier

Plusieurs animations chaque année

Points de vigilance : mobilisation des publics ; implication des partenaires pour faire le relai auprès de leurs publics

AXE 4 : AMÉLIORER L'ACCÈS POUR TOUTES ET TOUS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ, DE PROXIMITÉ ET DURABLE

Objectif 4.2 : Promouvoir la solidarité dans l'approvisionnement de proximité

Fiche action n°30

Augmenter la part de produits locaux et de qualité dans l'aide alimentaire

Contexte

2 associations importantes pour l'aide alimentaire sur le territoire : Restos du Cœur et Epicerie Plus en Pays Viganais (épicerie solidaire). Secours Catholique et Secours Populaire présents également. Sources d'approvisionnements : Banque Alimentaire + collectes Biocoop et GMS (épicerie solidaire) ; circuit propre + partenariat avec 1 agriculteur (Restos du Cœur). Globalement, qualité et diversité très variables dans les approvisionnements surtout sur le frais. Peu de liens avec le secteur agricole car pas de contacts + contrainte économique et logistique mais quelques initiatives : dons de la Coopérative Origine Cévennes et autres agriculteur.rices du territoire aux associations. Volonté des structures de proposer plus de produits de qualité, locaux, diversifiés. En parallèle : beaucoup d'invendus induisant du gaspillage sur les marchés locaux (surtout en période estivale), existence d'une conserverie solidaire sur le territoire, outil Proxidon encore inconnu en Pays Viganais. *Action mutualisée avec la création d'un circuit d'approvisionnement de proximité (Cf. fiche action n°21).*

Sous-objectifs : distribuer une offre de meilleure qualité dans les associations d'aide alimentaire ; créer du lien avec les agriculteur.rices du territoire ; valoriser les invendus et limiter le gaspillage

Démarche

- Evaluer les besoins et capacités d'achat en fonction de chaque structure ;
- Identifier les producteur.rices pouvant/voulant s'impliquer dans une démarche solidaire ;
- Mettre en lien les producteur.rices et les associations d'aide alimentaire (contacts, appui technique pour la contractualisation, etc.) ;
- Accompagner le déploiement de l'outil Proxidon sur le territoire en sensibilisant et en formant l'amont et l'aval à son utilisation ;
- Mutualiser les actions de collecte d'invendus et/ou dons avec le déploiement du circuit d'approvisionnement de proximité ;
- Etudier la possibilité de mettre en place la livraison de paniers solidaires avec ce circuit et/ou avec des distributeurs locaux.

Partenaires : agriculteur.rices, distributeurs divers (Biocoop, épiceries, etc.), Restos du Cœur, Epicerie Plus en Pays Viganais, Secours Catholique, Secours Populaire, ESScale, Chambre d'Agriculture, CIVAM

Evaluation : nombre de producteur.rices/distributeur.rices impliqués ; volumes et diversité d'invendus/dons collectés par l'aide alimentaire ; mise en place effective d'une initiative solidaire

Livrables : support de formation/sensibilisation pour Proxidon ; tableau de suivi des flux en termes de volumes et typologie des produits

Conditions de mise en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + budget DREETS (AAP Mieux Manger Pour Tous) + à l'étude
Coordination/suivi/animation : chargée de mission PAT

Calendrier : en parallèle du travail sur le circuit d'approvisionnement de proximité (Cf. fiche action n°21)

Points de vigilance : ne pas faire peser le poids de la solidarité sur les agriculteur.rices ; incertitudes sur la régularité des volumes de dons/invendus

Fiche action n°31

Animer des temps de sensibilisation grand public

Contexte

Plus de 200 personnes ont recours à l'aide alimentaire sur le territoire (profils très divers) et d'autres publics « invisibles » au-dessus des seuils ou en dehors des radars sociaux en situation de précarité. Ces personnes n'ont souvent pas un accès « digne » à l'alimentation : isolement, sentiments de honte et de stigmatisation, absence de choix dans l'alimentation (contraintes économiques, matérielles, culturelles, etc.). Territoire rural et enclavé avec des problématiques de mobilité et de santé prégnantes. Des agriculteur.rices en situation de précarité alors qu'ils et elles nous nourrissent. Besoin de sensibilisation des citoyen.nes sur les questions d'accessibilité alimentaire et plus largement, d'alimentation et d'agriculture. De plus, présence de profils engagés et sensibles à ces questions sur le territoire, disposant de moyens suffisants pour participer à des actions solidaires.

Sous-objectifs : sensibiliser aux enjeux de l'alimentation durable et solidaire, à la lutte contre le gaspillage alimentaire ; porter à la connaissance de tous.tes des initiatives de solidarité alimentaire (tarifs différenciés, paniers, etc.) ; préfigurer un/des modèles de démocratie alimentaire sur le territoire

Démarche :

- Co-construire des animations adaptées avec les partenaires ;
- Informer sur les initiatives solidaires et tester quelques actions pour comprendre la sensibilité des citoyennes du territoire sur ces thématiques : tarifs différenciés, etc. ;
- Mettre en place des animations pour sensibiliser sur les coûts de notre alimentation, en insistant sur le travail des agriculteur.rices ;
- Organiser un ciné-rencontre traitant de ces sujets : La part des autres, Manger pour vivre ;
- Varier les lieux et le calendrier des animations pour toucher un public large : temps forts du territoire, Biocoop, marchés, etc. ;
- Coordonner la mise en œuvre des animations avec les partenaires

Partenaires : communes, agriculteur.rices, Restos du Cœur, Epicerie Plus en Pays Viganais, Espace pour Tous, La Gerbe Lézan, Graine de Jade, diététicienne, APAVIA et Le Galoupio, Biocoop, Orizom, Pic'assiette, CoDev

Evaluation : nombre d'animations réalisées ; nombre de participant.es ; niveau de satisfaction des publics

Livrables

Tableau de suivi des indicateurs

Bilan incluant une appréciation quantitative et qualitative

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC, budget DREETS (AAP Mieux Manger Pour Tous) + à l'étude

Coordination/animation : chargée de mission PAT en collaboration avec associations Orizom et Pic'assiette

Calendrier

Plusieurs animations chaque année

Points de vigilance : s'adresser à un public large et pas uniquement « sensibilisé » ou « convaincu »

Fiche action n°32

Création et animation d'un comité citoyen de l'alimentation

Contexte

Besoin de sensibilisation des citoyen.nes sur les questions d'accessibilité alimentaire et plus largement, d'alimentation et d'agriculture. Il n'existe pas de lieu ou d'instance sur le territoire pour permettre de faire remonter les préoccupations en matière d'alimentation. Pour accompagner la transition du système alimentaire, nécessité d'impliquer l'ensemble des acteur.rices du territoire, y compris les consommateur.rices.

Sous-objectifs : créer un lieu d'échange et de réflexion sur l'alimentation en impulsant une dynamique citoyen.ne collective, participative et locale ; préfigurer un/des modèles de démocratie alimentaire sur le territoire ; créer du lien entre les habitant.es du territoire et fédérer autour de problématiques communes

Démarche

- Mener une campagne « d'aller vers » pour recruter les futurs membres en leur présentant le projet (stands, animations, entretiens, etc.) ;
- Préparer le contenu et l'animation de la 1^{ère} session de rencontre pour le lancement du comité ;
- Co-construire et animer les prochaines sessions avec le groupe et selon ses besoins (visites de fermes, interventions de partenaires, etc.) ;
- Accompagner la montée en compétences et l'autonomisation du comité en matière d'organisation, de prise de décision, de gouvernance, etc.
- Soutenir la mise en place d'initiatives et d'actions identifiées par le comité citoyen : appui à la recherche de financements, mise en réseau, soutien logistique/matériel ;

Partenaires : citoyen.nes du territoire et Codev (ouvert à toutes sur la base du volontariat) ; associations Orizom et Pic'assiette (animation)

Evaluation : nombre de sessions ; nombre de participant.es et évolution ; identification et/ou mise en place d'initiatives en faveur de la démocratie alimentaire

Livrables

Tableau de suivi des indicateurs et bilan avec appréciation qualitative
CR des comités et/ou supports d'animations, photos, etc.

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC, budget DREETS (AAP Mieux Manger Pour Tous) + à l'étude
Coordination/animation : chargée de mission PAT en collaboration avec les associations Orizom et Pic'assiette

Calendrier

Automne 2025 : lancement du 1^{er} comité
A partir de 2026 : sessions mensuelles

Points de vigilance : mobilisation des publics et pérennité de l'engagement ; mixité sociale et représentativité de la population du territoire ; animation (doit rester un soutien et ne doit pas être directive)

Axe 5

Rapprocher les populations des enjeux agricoles et alimentaires de leur territoire

Pour accompagner la transition du système alimentaire viganais, il est essentiel de s'adresser à tous.tes et de permettre aux différents publics de s'impliquer en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durable sur leur territoire. Il existe un véritable enjeu à sensibiliser le plus grand nombre et à faire connaître la politique agricole et alimentaire intercommunale pour pérenniser son dynamisme.

Ce travail peut commencer dès le plus jeune âge, dans les crèches, écoles, collèges et lycées, en animant des séances ludiques pour découvrir et mieux comprendre les agricultures et l'alimentation. S'adresser aux jeunes sur les thèmes de l'environnement, de la santé en lien avec l'alimentation, du gaspillage ou encore de l'éducation au goût, c'est aussi s'adresser indirectement à leurs familles pour véhiculer les messages.

Le Pays Viganais est également un territoire dynamique qui accueille de nombreux événements festifs, idéals pour promouvoir les actions et projets du PAT et les porter à la connaissance de publics variés. Les marchés locaux et les foires sont d'excellents moyens de mettre en valeur le travail des agriculteur.rices et leurs produits, tout en faisant prendre conscience des réalités de leur métier ou encore de l'intérêt des circuits de proximité.

La mise en réseau est un facteur clef pour stimuler l'action collective et co-construire le paysage alimentaire viganais de demain. En ce sens, il est nécessaire de créer des espaces d'échanges pour donner la possibilité aux partenaires de réfléchir et de travailler ensemble.

En lien avec ces enjeux, les objectifs suivants ont été déclinés :

- 5.1 Inclure l'agriculture et l'alimentation dans les programmes d'éducation
- 5.2 Aller à la rencontre des publics pour sensibiliser
- 5.3 Permettre aux acteur.rices du système alimentaire de se rencontrer

AXE 5 : RAPPROCHER LES POPULATIONS DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE LEUR TERRITOIRE

Objectif 5.1 : Inclure l'agriculture et l'alimentation dans les programmes d'éducation

Fiche action n°33

Animation du Livret du Petit Goûteur

Contexte

Plus de 700 enfants dans les écoles maternelles et primaires du Pays Viganais + 1 000 collégien.nes/lycéen.nes à la Cité scolaire André Chamson du Vigan. La sensibilisation à l'alimentation durable et saine, ainsi qu'aux métiers et productions agricoles est un levier puissant pour accompagner l'évolution des habitudes alimentaires. D'autant plus lorsque les publics sont ciblés dès le plus jeune âge. Durant 1^{ère} phase du PAT, un livret pédagogique ludique d'éducation au goût a été développé : le livret du petit goûteur. Cette adaptation des classes du goût proposée par l'association Pic'assiette permet d'aborder les 5 sens en lien avec la dégustation et de faire découvrir le patrimoine alimentaire d'un territoire en l'associant aux paysages et activités agricoles correspondantes. Ce livret nominatif est un support à ramener chez soi, ce qui permet d'étendre l'action de sensibilisation aux familles. Testé en 2024 avec une classe de CM1/CM2 de l'école du Vigan, l'idée est d'essaimer cet outil à l'échelle du territoire auprès des classes de cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}).

Sous-objectifs : promouvoir l'éducation au goût dès le plus jeune âge ; faire découvrir les activités agricoles et les produits issus du territoire

Démarche

- Contacter les enseignant.es et leur présenter l'outil ;
- Lister les sessions choisies pour chaque classe et dans chaque école (possibilité d'animer une partie du livret avec un.e intervenant.e extérieur.e et de faire le reste en autonomie, etc.) ;
- Etablir le calendrier d'intervention avec les partenaires ;
- Préparer les séances en impliquant les enseignant.es si possible (matériel, achat de denrées, pédagogie et animation, etc.) ;
- Animer les sessions et refaire des impressions si besoin (900 livrets en stock actuellement) ;
- Coordonner la mise en œuvre des animations avec les partenaires.

Partenaires : agriculteur.rices, Graine de Jade, Orizom, COPASANA, Pic'assiette, diététicienne

Evaluation : nombre d'ateliers réalisés ; nombre d'élèves sensibilisés ; nombre d'écoles, classes et niveaux impliqués

Livrables

Tableau de suivi des indicateurs

Bilan incluant une appréciation quantitative et qualitative

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude

Coordination : chargée de mission PAT

Calendrier

Peut être mis en place annuellement mais dépendant des financements disponibles + écoles au cas par cas (pas de reconduite à n+1 si double niveau par exemple)

Points de vigilance : articulation avec les programmes pédagogiques en cours ; maillage des écoles du territoire

AXE 5 : RAPPROCHER LES POPULATIONS DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE LEUR TERRITOIRE

Objectif 5.1 : Inclure l'agriculture et l'alimentation dans les programmes d'éducation

Fiche action n°34 Animation du jeu EnergivOre

Contexte

Plus de 700 enfants dans les écoles maternelles et primaires du Pays Viganais + 1 000 collégien.nes/lycéen.nes à la Cité scolaire André Chamson du Vigan. La sensibilisation à l'alimentation durable et saine est un levier puissant pour accompagner l'évolution des habitudes alimentaires, faire prendre conscience des enjeux autour de la nutrition-santé et de l'environnement. D'autant plus lorsque les publics sont ciblés dès le plus jeune âge. Durant 1^{ère} phase du PAT, le jeu EnergivOre a été développé par l'association locale COPASANA. Ce jeu de plateau collaboratif propose de travailler de façon ludique sur le gain énergétique que nous procurent différents aliments, en le mettant en parallèle avec l'énergie nécessaire à leur production. Testé en 2024 avec plusieurs classes de primaires du territoire, l'idée est d'essayer cet outil (animation possible sur temps périscolaires).

Sous-objectifs : sensibiliser pour comprendre l'impact environnemental de nos choix alimentaires ; aborder les notions d'alimentation en lien avec la santé ; comprendre l'intérêt d'un produit local

Démarche

- Contacter les enseignant.es et leur présenter l'outil ;
- Lister les classes intéressées pour chaque école ;

Option 1 : Organiser plusieurs sessions de formation pour enseignant.es

- Identifier les écoles à regrouper et les lieux de formation ;
- Etablir le calendrier d'intervention avec les partenaires ;
- Préparer puis animer les séances ;
- Rédiger et transmettre un guide ressource « questions/réponses » aux équipes pédagogiques ;

Option 2 : Organiser l'animation du jeu au cas par cas

- Etablir le calendrier d'intervention avec les partenaires ;
- Préparer puis animer les séances en impliquant les enseignant.es pour leur permettre de prendre le relais sur l'animation par la suite ;
- Rédiger et transmettre un guide ressource « questions/réponses » aux équipes pédagogiques ;
- Coordonner la mise en œuvre avec les partenaires.

Partenaires : Communes et écoles, association COPASANA

Evaluation : nombre de séances réalisées ; nombre d'élèves sensibilisés ; nombre d'écoles, classes et niveaux impliqués

Livrables

Tableau de suivi des indicateurs

Bilan incluant une appréciation quantitative et qualitative

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude

Coordination : chargée de mission PAT

Calendrier : formation à réaliser une fois puis réactualiser si besoin les années suivantes (option 1). Adapter au cas par cas en fonction du besoin des écoles, en fonction des doubles niveaux (option 2).

Points de vigilance : articulation avec les programmes pédagogiques en cours ; maillage des écoles du territoire

AXE 5 : RAPPROCHER LES POPULATIONS DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE LEUR TERRITOIRE

Objectif 5.1 : Inclure l'agriculture et l'alimentation dans les programmes d'éducation

Fiche action n°35

Sensibilisation des parents sur les liens alimentation et santé des tout-petits

Contexte

La crèche du Vigan accueille chaque jour une quarantaine d'enfants de 0 à 3 ans (septembre à juillet). Les repas sont fournis par les Etablissements Molostoff, traiteur local et engagé en faveur d'une alimentation durable (environ 40/45 repas/j). Il y a une volonté de promouvoir l'alimentation saine, durable et adaptée aux tous petits et de renseigner les familles sur les besoins spécifiques du petit enfant.

Sous-objectifs : renforcer les connaissances de parents en matière de nutrition chez les tous petits ; créer des espaces d'échanges pour accompagner les familles et les soutenir dans les différentes étapes d'évolution de l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants.

Démarche

- Recenser les questionnements et besoins des parents sur l'alimentation et la nutrition des tout petits ;
- Co-construire une séance adaptée et accessible, avec supports/animation, avec les partenaires ;
- Veiller à apporter du contenu théorique mais aussi plus « pratique » sur de petites choses simples qui peuvent être mises en œuvre dans le quotidien par les parents (confection des repas spécifiques – de 3 ans, types de produits, éducation au goût, etc.) ;
- Identifier le(s) meilleur(s) créneau(x) pour les parents ;
- Mettre en œuvre la/les séance(s).

Partenaires : crèche du Vigan ; diététicienne ; Etablissements Molostoff traiteur

Evaluation : nombre de participant.es ; niveau de satisfaction des publics (sondage)

Livrables

Support de la/des séance(s)

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude

Coordination : chargée de mission PAT

Calendrier : action à reconduire chaque année (possibilité d'organiser plusieurs créneaux par an selon la disponibilité des parents)

Points de vigilance : contenu doit être adapté à une diversité de publics et de situations

AXE 5 : RAPPROCHER LES POPULATIONS DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE LEUR TERRITOIRE

Objectif 5.2 : Aller à la rencontre des populations pour sensibiliser

Fiche action n°36

Création d'un livret pédagogique à destination des parents sur l'alimentation des tout-petits

Contexte

La crèche du Vigan accueille chaque jour une quarantaine d'enfants de 0 à 3 ans (septembre à juillet). Les repas sont fournis par les Etablissements Molostoff, traiteur local et engagé en faveur d'une alimentation durable (environ 40/45 repas/j). Il y a une volonté de promouvoir l'alimentation saine, durable et adaptée aux tout-petits et de renseigner les familles sur les besoins spécifiques du petit enfant.

Sous-objectifs : renforcer les connaissances des parents en matière de nutrition chez les tout-petits ; porter à leur connaissance le travail qui est fait par le traiteur pour l'alimentation des tout-petits. *Action mutualisée avec l'animation du temps d'échange entre parents et diététicienne (Cf. Fiche action n°36).*

Démarche

- Recenser les questionnements et besoins des parents sur l'alimentation et la nutrition des tout petits (en lien avec le(s) temps d'échange programmé(s) ;
- Créer un support pédagogique simple, ludique, non-stigmatisant et informatif à destination des parents, en mettant en lumière le travail effectué par le traiteur local et les recommandations nutritionnelles actualisées ;
- Distribuer le support et l'adapter d'année en année si besoin

Partenaires : crèche du Vigan ; diététicienne ; Etablissements Molostoff traiteur

Evaluation : création du livret

Livrables

Livret

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC

Coordination : chargée de mission PAT

Calendrier :

2026 et réactualisation/réimpressions au fur et à mesure si besoin

Points de vigilance : contenu doit être adapté à une diversité de publics et de situations

AXE 5 : RAPPROCHER LES POPULATIONS DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE LEUR TERRITOIRE

Objectif 5.2 : Aller à la rencontre des populations pour sensibiliser

Fiche action n°37

Organiser des réunions publiques itinérantes sur l'agriculture et l'alimentation

Contexte

Près de 10 000 habitant.es en Pays Viganais. Profils très variés et sensibilités diverses au « bien manger ». Des connaissances et capacités (financières, de mobilité, etc.) très différentes au regard de l'alimentation locale et de qualité. Certaines catégories de la population peu représentées dans les événements/projets du PAT (habitant.es des quartiers populaires, etc.). Méconnaissance de la démarche du PAT et des projets menés.

Sous-objectifs : sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'alimentation durable, saine et locale ; porter à connaissance les initiatives et projets du PAT en faveur de la transition du système alimentaire local ; favoriser l'implication des citoyen.nes et élu.es

Démarche

- Construire un support simple pour présenter les enjeux agricoles et alimentaires du territoire, la démarche PAT et les projets en cours ;
- Communiquer sur la mise en place de ces temps d'échanges en impliquant les partenaires du PAT pour relayer l'information ;
- Animer la réunion avec possibilité d'inviter un.e intervenant.e sur une thématique spécifique à enjeu en fonction des communes (agriculteur.rice, transformateur, etc.) ;
- Inviter les publics à participer et recueillir leurs préoccupations, envies, besoins ;
- Proposer un temps convivial post-réunion pour permettre aux publics d'échanger entre eux ;
- Communiquer le support et rédiger une synthèse des échanges et questions/réponses ;
- Coordonner la mise en œuvre des réunions avec les communes et partenaires.

Partenaires : communes, CoDev, tout type de partenaire volontaire pour témoigner/présenter

Evaluation : nombre de réunions réalisées ; nombre de participant.es ; nombre de partenaires mobilisés, niveau de satisfaction des publics

Livrables

Tableau de suivi des indicateurs
Support et CR des échanges

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC
Coordination/animation : chargée de mission PAT

Calendrier : 3 à 5 communes chaque année

Points de vigilance : s'adresser à un public large et pas uniquement « sensibilisé » ou « convaincu »

AXE 5 : RAPPROCHER LES POPULATIONS DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE LEUR TERRITOIRE

Objectif 5.2 : Aller à la rencontre des populations pour sensibiliser

Fiche action n°38

Animations auprès du grand public à l'alimentation durable et locale

Contexte

Près de 10 000 habitant.es en Pays Viganais. Profils très variés et sensibilités diverses au « bien manger ». Des connaissances et capacités (financières, de mobilité, etc.) très différentes au regard de l'alimentation locale et de qualité. Certaines catégories de la population peu représentées dans les événements/projets du PAT (habitant.es des quartiers populaires, etc.).

Sous-objectifs : sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'alimentation durable, saine et locale et à la lutte contre le gaspillage alimentaire ; porter à connaissance les initiatives et projets du PAT en faveur de la transition du système alimentaire local

Démarche

- Co-construire des animations pédagogiques et ludiques avec les partenaires du PAT sur les thématiques ciblées (gaspillage alimentaire, alimentation saine, produits locaux) ;
- Véhiculer des messages non-stigmatisants et mettre en avant des actions simples pouvant être réalisées par toutes dans le quotidien pour faire évoluer les pratiques alimentaires ;
- Informer sur les initiatives/projets du PAT sur le territoire pour montrer ce qui est fait en matière d'alimentation et d'agricultures durables sur le territoire ;
- Donner de la visibilité et valoriser les produits locaux et leur intérêt ;
- Sensibiliser aux réalités du métier d'agriculteur.rice ;
- Varier les lieux et le calendrier des animations pour toucher un public large (temps forts du territoire, Biocoop, marchés, quartiers, etc.) ;
- Varier les formats d'animations (stands, ciné-rencontre, conférences, ateliers, etc.) et impliquer au maximum les publics ;
- Coordonner la mise en œuvre des animations avec les partenaires.

Partenaires : communes, agriculteur.rices, Graine de Jade, Orizom, CPIE, La Galoupio, La Bougeotte, Pic'assiette, Codev, Biocoop, diététiciennes, Espace Pour Tous, restaurants et chef.fes, CIVAM, etc.

Evaluation : nombre d'animations réalisées ; nombre de participant.es ; nombre de partenaires mobilisés, niveau de satisfaction des publics

Livrables

Tableau de suivi des indicateurs

Bilan incluant une appréciation quantitative et qualitative

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude (communes, etc.)

Coordination : chargée de mission PAT

Calendrier : 3 animations ou plus chaque année en fonction des financements disponibles

Points de vigilance : s'adresser à un public large et pas uniquement « sensibilisé » ou « convaincu »

AXE 5 : RAPPROCHER LES POPULATIONS DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE LEUR TERRITOIRE

Objectif 5.3 : Permettre aux acteur.rices du système alimentaire de se rencontrer

Fiche action n°39

Forum du PAT

Contexte

Démarche PAT en cours depuis 2022 sur le territoire. Elle a permis de fédérer un large réseau de partenaires pour mettre en place des projets sur différentes thématiques et qui se sont traduits par de multiples actions. Certain.es acteur.rices travaillent dans leur secteur mais n'ont pas forcément connaissance des autres initiatives. Le réseau évolue et s'étoffe continuellement.

Sous-objectifs : partager les projets et avancées du PAT auprès des partenaires professionnels ; créer du lien et favoriser la mise en réseau ; recueillir les idées et besoins ; co-construire les actions

Démarche

- Réunir les partenaires professionnels du PAT pour travailler et échanger sur les enjeux agricoles et alimentaires du territoire ;
- Identifier le format le plus adapté (journée/demi-journée) et construire le temps de travail : thématiques, animations (forum, conférences, tables rondes, etc.) ;
- Communiquer auprès du public cible sur l'événement ;
- Coordonner l'organisation et la tenue de l'événement le jour J ;
- Rédiger et partager la synthèse des ateliers.

Partenaires : ensemble des partenaires du PAT, possibilité de faire appel à un prestataire pour une assurer une posture neutre dans l'animation

Evaluation : réalisation de l'événement, nombre de participant.es, niveau de satisfaction

Livrables

Supports des ateliers

Liste des participant.es

Synthèse et bilan

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC

Coordination/animation : chargée de mission PAT

Calendrier : événement annuel

Points de vigilance : identifier une période adéquate pour réunir le maximum de partenaires

AXE 5 : RAPPROCHER LES POPULATIONS DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE LEUR TERRITOIRE

Objectif 5.3 : Permettre aux acteur.rices du système alimentaire de se rencontrer

Fiche action n°40

Renforcer la représentativité des acteur.rices dans le modèle de gouvernance du PAT

Contexte

Démarche PAT en cours depuis 2022 sur le territoire. Elle a permis de fédérer un large réseau de partenaires pour mettre en place de multiples actions et projets sur différentes thématiques. Le réseau évolue et s'étoffe continuellement. Certain.es acteur.rices travaillent dans leur secteur mais n'ont pas forcément connaissance des autres initiatives. Gouvernance organisée à plusieurs niveaux : groupes de travail et comité de pilotage. Manque de représentativité élu.es/partenaires à ces 2 niveaux.

Sous-objectifs : améliorer la représentativité des acteur.rices du territoire dans les instances de gouvernance du PAT ; renforcer les liens et échanges entre les partenaires de terrain et les élu.es

Démarche

- Elargir le comité de pilotage aux acteur.rices clefs du territoire pour disposer d'au moins 1 représentant.e agissant sur le terrain, par thématique (ex : restaurant collectif, structure de l'aide alimentaire ou sociale, système éducatif, etc.) ;
- Inviter les membres du Conseil de Développement (CoDev) de la collectivité aux séances des groupes de travail et au comité de pilotage pour renforcer le lien avec les citoyen.nes ;
- Identifier un.e élu.e référent.es par groupe de travail et un.e technicien.ne de la collectivité dont le service peut être associé à la thématique de travail ;
- Préparer, animer et rédiger les bilans des séances ;
- Partager largement les comptes-rendus

Partenaires : élu.es, services de la collectivité (transition écologique, PETR, SIVOM, etc.), ensemble des partenaires du PAT

Evaluation : présence ou non des acteur.rices ciblé.es dans les instances de gouvernance

Livrables

Feuille d'émargement
CR des séances

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC
Coordination/animation : chargée de mission PAT

Calendrier : 1 à 3 séances par an pour les groupes de travail et COPIL (chaque année)

Points de vigilance : assiduité et engagement des élu.es et partenaires, redondance dans les sujets traités

AXE 5 : RAPPROCHER LES POPULATIONS DES ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DE LEUR TERRITOIRE

Objectif 5.3 : Permettre aux acteur.rices du système alimentaire de se rencontrer

Fiche action n°41

Elaboration et mise en place d'un système d'évaluation transversal du PAT

Contexte

Démarche PAT en cours depuis 2022 sur le territoire. Elle a permis de fédérer un large réseau de partenaires pour mettre en place de multiples actions et projets sur différentes thématiques. Le réseau évolue et s'étoffe continuellement. La démarche est donc complexe car multi-partenariale et multithématique, avec de nombreux enjeux transversaux. Aujourd'hui, l'évaluation est encore beaucoup cloisonnée par projet et elle manque de transversalité pour rendre compte des retombées systémiques du processus.

Sous-objectifs : co-construire une démarche d'évaluation transversale pour mesurer les impacts du PAT sur la transition du système alimentaire viganais

Démarche

- Créer un groupe de travail avec les partenaires du PAT pour travailler et échanger sur les enjeux de l'évaluation de la démarche ;
- Caractériser les méthodes d'évaluation actuelles avec leurs atouts, inconvénients et les potentialités d'amélioration ;
- Co-construire une/des propositions pour renforcer le dispositif d'évaluation actuel ;
- Mettre en œuvre le nouveau dispositif ;
- Partager largement les avancées et résultats au fur et à mesure du processus

Partenaires : ensemble des partenaires du PAT, possibilité de se faire accompagner par un prestataire pour assurer la neutralité et l'objectivité de la démarche

Evaluation : création du groupe de travail et nombre de séances ; composition du groupe de travail ; identification et mise en place du système d'évaluation

Livrables

CR des séances du groupe de travail

Document synthétisant la démarche du dispositif d'évaluation

Conditions de mises en œuvre

Financements : budget AAC SNANC + à l'étude

Coordination/animation : chargée de mission PAT

Calendrier : 1 à 3 séances par an chaque année

Points de vigilance : motivation et engagement des partenaires/élu.es sur cette thématique